



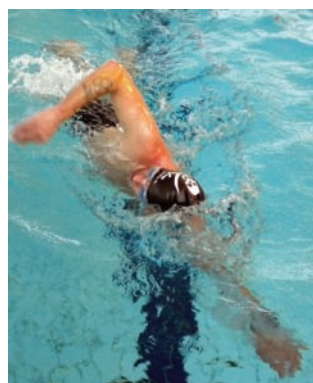
La Revue des Audax

N° 608 / Avril 2013



Au revoir Charles

 cyclotourisme |  marche |  natation |  kayak |  ski de fond



"Partir ensemble, revenir ensemble" (Henri Desgrange)

www.audax-uaf.com

Sommaire

La vie de l'Union

Vos contacts à l'UAF	2e couverture
Billet du Président	1
Compte-rendu de l'AG 2012	2
Charles Bouchard	10
Sociétaire, mode d'emploi	14
Les Sociétaires 2013	15
Règlementation des manifestations	16
Concours photos de l'UAF	18
Le Bi-Audax	19
Concentration du Mont Ventoux	27
Trombinoscope	29

La Chronique des Audax Marcheurs

L'Ardenne bleue	20
Vertou... que de boue !	21
Saverdun	22
Guerville	25

La Chronique des Audax Nageurs

Dans le bain	26
--------------	----

Les médailles et la bonneterie

	32
--	----

Dernière minute

Suite à une interdiction, le lieu de départ du 300 km du 27/04/2013 a été modifié :

Départ à 4h00

Parking du 11 novembre 1918
77000 VAUX LE PENIL

La Revue Des Audax ISSN 0223-9000

Directeur de la publication : Patrick Aguetant
39, rue des Roses - 94520 Perigny-sur-Yerres
06 09 47 90 70 - president@audax-uaf.com

Rédacteur : Jacques Torgue
revue@audax-uaf.com

Expédition : Charly Hérubel
Abonnement annuel : 30 euros,
10 euros au numéro, à envoyer au siège uniquement :
UAF : CISP, 6 avenue Maurice-Ravel - 75012 PARIS

Rédactrice-révisseuse : Françoise Berthou

Textes et photos : Patrick Aguetant, Alain Challant, Jean-Michel Vincelot, Alain Lammers, Marcel Legalle, Jacques Lannoy, Michel Guérard, René Vasseur, Anne Léger, Léon de Montreuil, Christian Krier, Henry Génissel

Photo de couverture : le Bi-Audax du 9 mars 2013

Imprimerie ICL - Lens



Vos contact à l'U.A.F.

Bureau

Président	Patrick Aguetant	06 78 50 21 38	president@audax-uaf.com
Secrétaire général	Alain Challant	06 33 71 28 74	secetaire@audax-uaf.com
Secrétaire général adjoint	Guy Maurel	06 23 84 75 77	comm@audax-uaf.com
Contact Trésorier			tresorier@audax-uaf.com

Pas de Trésorier désigné à l'issue du CD (une candidature reçue depuis est en cours de validation par les membres du CD) le nom du nouveau Trésorier sera noté dans la rubrique contacts de notre site.

Vice Président Cyclo	Jean-Michel Vincenot	06 07 36 89 38	vpccyclo@audax-uaf.com
Vice Président Marche	Alain Lammers	06 73 82 57 99	vpmarche@audax-uaf.com
Vice Président Natation	Marcel Legalle	02 33 58 25 61	natation@audax-uaf.com
Contact Kayak	Gérard Maurice	06 69 34 29 89	kayak@audax-uaf.com
Contact Ski de fond	Gérard Maurice	06 69 34 29 89	ski@audax-uaf.com
Communication	Guy Maurel	06 23 84 75 77	comm@audax-uaf.com
Délégué Sécurité	Daniel Ropert	06 71 86 54 42	daniel.ropert@orange.fr

Commission textes administratifs et règlements (Statuts, Règlements, ...)

Patrick Aguetant - 06 78 50 21 38 - president@audax-uaf.com
Michel Guérard - 06 13 46 07 33 - dospilote@audax-uaf.com
Alain Challant - 06 33 71 28 74 - secetaire@audax-uaf.com
Jean-Luc Treberne - 06 89 06 95 88 - calendrier@audax-uaf.com
Bernard Eon - 02 40 76 95 12 - bernard_eon44@yahoo.fr

Commission Perspectives et développement

Patrick Aguetant - 06 78 50 21 38 - president@audax-uaf.com
Alain Challant - 06 33 71 28 74 - secetaire@audax-uaf.com
Alain Lammers - 06 73 82 57 99 - vpmarche@audax-uaf.com
Jean-Michel Vincenot - 06 07 36 89 38 - vpccyclo@audax-uaf.com
Marcel Legalle - 02 33 58 25 61 - natation@audax-uaf.com

Commision Communication

Guy Maurel - 06 23 84 75 77 - comm@audax-uaf.com
Jacques Torgue - 06 17 71 70 27 - revue@audax-uaf.com
Patrick Aguetant - 06 78 50 21 38 - president@audax-uaf.com
Tout le CD

Commission Cyclotourisme

Jean-Michel Vincenot - 06 07 36 89 38 - vpccyclo@audax-uaf.com
Gérald Paillard - 06 60 92 24 77 - aigle@cyclo@audax-uaf.com
Jean-Luc Treberne - 06 89 06 95 88 - calendrier@audax-uaf.com
Daniel Ropert - 06 71 86 54 42 - daniel.ropert@orange.fr
Alain Challant - 06 33 71 28 74 - secetaire@audax-uaf.com

Commission Marche

Alain Lammers - 06 73 82 57 99 - vpmarche@audax-uaf.com
Henri Genissel - 02 33 64 24 62
Bernard Eon - 02 40 76 95 12 - bernard_eon44@yahoo.fr
Serge Richard - 06 10 35 67 34

Commission Natation

Marcel Legalle - 02 33 58 25 61 - natation@audax-uaf.com
Henri Genissel - 02 33 64 24 62

Missions

Licence Adhésions Abonnements - Alain Challant - 06 33 71 28 74 - secetaire@audax-uaf.com
Remplaçant - Patrick Aguetant - 06 78 50 21 38 - president@audax-uaf.com
Rédacteur en chef de la Revue - Jacques Torgue - 06 17 71 70 27 - revue@audax-uaf.com
Expédition Revue - Charles Hérubel - 01 60 03 19 24 - charlyherubel@yahoo.fr
Bonneterie - Charles Hérubel - 01 60 03 19 24 - charlyherubel@yahoo.fr
Assemblée Générale - Bernard Eon - 02 40 76 95 12 - bernard_eon44@yahoo.fr
Calendrier - Jean-Luc Treberne - 06 89 06 95 88 - calendrier@audax-uaf.com
Homologations cyclo - Michel Guérard - 06 13 46 07 33 - homologcyclo@audax-uaf.com
Randonnées permanentes cyclo - Michel Guérard - 06 13 46 07 33 - homologcyclo@audax-uaf.com
Aigles cyclo - Gérald Paillard - 06 60 92 24 77 - aigle@cyclo@audax-uaf.com
Homologations Natation, Hand'Audax - Marcel Legalle - 02 33 58 25 61 - natation@audax-uaf.com
Homologations Kayak - Gérard Maurice - 01 69 34 29 89 - kayak@audax-uaf.com
Homologations Ski de fond - Gérard Maurice - 01 69 34 29 89 - ski@audax-uaf.com
Dossier Pilote - Michel Guérard - 06 13 46 07 33 - dospilote@audax-uaf.com
Flèches et Etoiles pédestres - Jeanine Loubière - 06 84 60 79 39
Cartes d'homologations Aigles pédestres et Coquille - contact : cartehomolog@audax-uaf.com
Challenge R Boutin - Gérald Paillard - 06 60 92 24 77 - aigle@cyclo@audax-uaf.com
Homolog. brevets, Aigles marche, Coquilles - Serge Richard - 06 10 35 67 34 - homologmarche@audax-uaf.com
Médailles toutes disciplines - Serge Richard - 06 10 35 67 34 - homologmarche@audax-uaf.com
Gestion du site - Patrick Aguetant - 06 78 50 21 38 - president@audax-uaf.com
Délégué national Aiglon d'Or - Michel Guérard - 06 13 46 07 33 - dospilote@audax-uaf.com
Correspondant FFCT Commission Jeunes - Michel Guérard - 06 13 46 07 33 - dospilote@audax-uaf.com
Archives - Gérald Paillard - 06 60 92 24 77 - aigle@cyclo@audax-uaf.com

Union des Audax Français

Créateur des Audax français en 1904 : † Henri Desgrange
Union des Audax Français (UAF, ex-UACP fondée en 1923 par † Raphaël Boutin)
Président d'honneur : Raymond Poulidor
Organisatrice et distributrice, en France et à l'étranger,
des brevets audax toutes disciplines
Membre de la fédération française de cyclotourisme (FFCT) n° 116
Membre de la fédération française de canoë-kayak (FFCK) n° 7.506
Membre de la fédération française de randonnée pédestre (FFRP) n° 2.898
Agrément du ministère de l'Education nationale
Secrétariat à la jeunesse et aux sports, 2 mars 1956, n° 11.833
Déclaration à la Préfecture de Police le 23 février 1923
Nouveaux statuts, transformation de l'UACP en UAF le 1er janvier 1956
Journal officiel du 23 février 1956, page 1976
Modifications des statuts le 28 novembre 1998 et le 27 novembre 2007
Siret 324 717 990 00018 - APE 926 C

Versements de fonds

En provenance de France :
par chèque postal ou bancaire
au nom de l'Union des Audax Français
à adresser à : UAF CISP
6, av. Maurice-Ravel, 75012 PARIS
En provenance de l'étranger :
en euros par virement bancaire
(FR76 1870 6000 0015 8695 3900 022
AGRIF-FRPP887)

Des sites Internet

Visitez le site de l'UAF :
<http://www.audax-uaf.com>
Venez dialoguer sur le forum de l'UAF :
<http://audax.easyforum.fr>
Retrouvez les Audax sur Facebook :
www.facebook.com/group.php?gid=13617750676

Le billet du Président



Le 23 février 2013 j'étais élu Président de l'Union des Audax Français. 90 ans jour pour jour après la création de l'Union des Audax Cyclistes Parisiens (UACP), voir l'extrait du journal officiel du 20 mars 1923 indiquant la création de l'UACP le 23 février 1923 Union des Audax Cyclistes Parisiens qui deviendra le 1er janvier 1956 l'Union des Audax Français (UAF) réunissant les quatre activités d'alors. La discipline ski de fond sera créée en 1985.

Cette coïncidence est troublante et a contribué à mon émotion.

Mon grand regret sera le fait que Charles Bouchard ne soit pas présent à cette Assemblée Générale, car comme je l'ai écrit, c'est lui qui m'avait fait connaître l'Audax et qui m'en avait enseigné les valeurs. Il nous a quittés quelques jours avant. L'Union des Audax Français a perdu l'un de ceux qui ont tant fait pour elle. Vous trouverez dans cette revue de nombreux témoignages.

Mais il nous faut revenir au présent.

Les objectifs pour cette année 2013 sont présentés dans l'allocution du Président élu que vous retrouverez dans cette revue. Je vais les détailler un peu plus :

L'objectif n° 1 de ce nouveau CD devra être l'apaisement.

Les conflits et polémiques depuis plusieurs années ont nui à la gestion de notre Union. Nous voulons mettre un terme définitif à tout cela, ne pas chercher de responsabilités et polémiquer. Nous assumons le passé, nous ferons bloc pour ne pas revenir sur les « loupés » que nous avons vécus et travailler dans le présent en regardant l'avenir.

L'objectif n° 2 sera de rétablir une trésorerie correcte.

Pour les raisons expliquées lors de notre Assemblée Générale et évoquées dans les rapports moral et financier, nous avons une trésorerie qu'il nous faudra ramener à un niveau correct. Nous y avons travaillé dès la mise en place de l'intérim en septembre 2012 avec un « plan de rigueur » (mot à la mode par les temps qui courent) et poursuivons dans ce sens. Des rendez-vous sont pris auprès de la Mairie de Paris et du CDOS Paris. Le projet associatif est préparé et sera présenté au CD pour finalisation et approbation. Les demandes de subventions sont en cours mais il est certain que leur obtention sera des plus difficiles du fait d'une part de la conjoncture et que d'autre part nous n'en avons pas obtenu depuis deux ans.

L'objectif n° 3 sera de réussir les organisations programmées pour 2013 et de préparer celles de 2014.

Je reprendrai ce qui est noté dans l'objectif 1 qui est de travailler dans le présent en regardant l'avenir. Nous allons faire le maximum pour que les organisations 2013 soient des réussites et préparer dès à présent celles de 2014 ainsi que commencer à réfléchir à celles de 2015 et 2016. C'est d'ailleurs à l'ordre du jour de notre prochain Comité Directeur qui a dû être reporté au 27/03 du fait des conditions météorologiques du 12, date à laquelle il devait avoir lieu.

Il y a beaucoup d'autres sujets à traiter et donc beaucoup de travail pour un Comité Directeur relativement peu nombreux (13 cette année) avec l'aide de sociétaires extérieurs au CD faisant un très gros travail : Michel Guérard, Charles Héribel, Jeanine Loubière, Jacques Torgue.

Les membres de ce comité ont la volonté de travailler unis pour aller vers l'objectif fixé et de ce fait je suis persuadé que nous y arriverons.

Si parmi vous certains souhaitent nous rejoindre pour nous aider, soit par cooptation soit hors CD, ils seront les bienvenus, nous avons grand besoin de toutes les compétences.

A bientôt sur les routes mais aussi dans les bassins pour le centenaire de l'Audax Natation !

Patrick AGUETTANT

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE		20 Mars 1923
ANONCES — L'Administration et les Partiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces. — ANNONCES		
Association, le 23 février 1923, de l'AMICAL ST-GEORGES. But : promouvoir et favoriser l'œuvre d'éducation populaire. Siège : boulevard Saint-Georges, Nantes, Saint-Joseph-de-Portici. Le 23 février 1923. Union des Audax Cyclistes Parisiens. But : pratique du cyclotourisme. Siège social : Brasserie Gruber, 4, boulevard Beaumarchais, Paris (8°). 23 février 1923. Société La Boule d'Or. But : jeu de boules et sport. Siège : Café du Jardin, avenue du Valre, Saint-Aurique. La PUBLI-MUSIQUE DE MONTAUBAN. Société musicale déclarée le 24 février 1923, n° 124. Siège social : Montauban (Var). 23 février 1923. ASSOCIATION CATHOLIQUE DE SAINT-MARTIN-LA-NAUVETTE (Loire). But : œuvres scolaires et sociales. Siège : presbytère. 23 février 1923. LES GRANGES PIERRES. Objet : réunions familiales. Siège : avenue Pierre-du-Mouton.	Le 2 mars 1923 il a été déclaré, à la sous-préfecture de Saint-Quentin, la formation d'une association ayant pour titre : AMICAL DES ANCIENS ENSEIGNANTS CIVIS DE MONTREUIL-SUR-MER. La société a pour but de fortifier entre et au profit de ses adhérents les liens de camaraderie créés par la captivité, de servir par tous les moyens en son pouvoir les intérêts moraux et sociaux de ses membres. La société s'interdit tous buts politiques ou religieux, sa durée est illimitée. Son siège social est à Sery-les-Méniers, en la mairie. Le 3 mars 1923 a été déclarée la société LES DÉLIVRANCES DE LA DÉLIVRANCE. Objet : dressage des chiens de défense. Siège : salle des fêtes, avenue du Beau-Village, cité de Lille-Délivrance, à Lomme (Nord). Le 3 mars 1923 a été déclarée une société dénommée : LE DÉLIVRANCE-BOXING-CLUB. Objet : pratique de la boxe anglaise. Siège : salle des fêtes, avenue du Beau-Village, cité de Lille-Délivrance, à Lomme (Nord). 2 mars 1923. ASSOCIATION DES ANCIENS MILITAIRES D'ORIENT, D'AFRIQUE ET DES COLONIES. But : aide	9 mars 1923. LES EXERCICES PHYSIQUES ET EXCURSIONS. But : exercices physiques et excursions. Siège : établissement Fasel, 156, chemin de la Madrague de la Ville, Marseille. Du 12 mars 1923. GROUPEMENT SPORTIF DES COMBATTANTS ET VÉTÉRANS DU CASINO DE CHEVILAN (Ardèche), pour défense intérêts corporatifs. Siège social : le Chevillan (Ardèche). 12 mars 1923. FÉDÉRATION DES MUTIÉS, RÉFORMÉS, ANCIENS MILITAIRES, VÉTÉRANS DE GUERRE D'ALGERIE ET D'AFRIQUE. But : défense, camaraderie, entraide. Siège social : 41, place Mirabeau, 11, Angers (Maine-et-Loire). 14 mars 1923. Société La Mécanique. Siège social : 35, rue de Cléry, Paris (2°). But : groupement de personnes faisant de la musique avec et sans instruments. 16 mars 1923. ASSOCIATION CATHOLIQUE DES MUTIÉS ET RÉFORMÉS DE GUERRE DES PAROISSIERS I SAINT-JEAN DES TERRENTS, SAINT-NIZIER, SAINT-VINCENT, SAINT-POLYCARPE ET SAINT-BRUNO, 6, rue Mulet, à Lyon. Objet : entraide mutuelle.



Compte rendu de l'Assemblée Générale

Samedi 23 février 2013 à 9h30 - S

L'Assemblée Générale a eu lieu dans la Salle Polyvalente le Nouzet à Montgeron, même endroit que les années précédentes. L'UAF remercie la Municipalité de Montgeron pour le formidable outil de travail mis à sa disposition pour cette Assemblée Générale.

09h30, ouverture de l'Assemblée Générale

Le doyen, Jacques DELVAL, ancien Président de l'UAF, ouvre l'Assemblée Générale à 9h30 et une minute de silence est observée pour nos amis défunts.

Le rapport Moral du Président est lu par le Président Patrick AGUETTANT (dans cette revue) suivi par la lecture du rapport financier par le trésorier Jean-Marie KREMER.

Les candidats au Comité Directeur se présentent :

- Henri GENISSEL (coopté en 2012)
- Jean-Marie KREMER (membre sortant)
- Marcel LEGALLE (coopté en 2012)
- Serge RICHARD (membre sortant)
- Daniel ROPERT (nouveau candidat)

Les réviseurs comptables Jacques LANNOY et Baudoin ROSSIUS lisent leur rapport.

Suivent les rapports des Audax Cyclotouristes par Jean-Michel VINCELOT, des Audax Marcheurs par Alain LAMMERS, des Audax Skieurs et Rameurs par Patrick AGUETTANT et des Audax Nageurs par Marcel LEGALLE. Vous les trouverez dans cette revue également.

10h00, clôture des votes et appel à volontaires pour le dépouillement.

De nombreuses personnalités sont excusées dont Dominique LAMOULLER, Président de la FFCT.

Intervention de Madame Claudine ALLU, Administratrice Fédérale, (FFRandonnée) :

- La délégation sportive Randonnée Pédestre a été renouvelée cette année. La marche d'endurance est comprise dans la discipline randonnée pédestre.

- Une page Marche d'Endurance est consultable sur le site de la FFRandonnée dans la rubrique "les pratiques de randonnée".

- Une convention pour officialiser le rapprochement de l'UAF et la Fédération est en cours d'élaboration. La signature est prévue au Mont Ventoux.

- Pour développer l'Audax marche, il faut favoriser la mise en place d'animations lors de grandes manifestations.

- Une communication relative à l'Audax et au partenariat entre la FFRandonnée et l'UAF pourrait être réalisée par l'intermédiaire de notre bulletin mensuel "Balises".

- Une intervention d'Alain Lammers est prévue lors du congrès fédéral qui aura lieu mi-mars.

- Formation de capitaines de route : nous allons voir comment en parler dans nos formations puis prévoir des formations spécifiques.

Les nombreuses et pertinentes questions sont projetées les unes après les autres sur écran. Les réponses, sincères et complètes sont données.

11h20 Pause - 11h30 reprise de l'AG



Assemblée Générale de l'Union des Audax Français

à la Halle le Nouzet à MONTGERON (91)



Proclamation des votes :

Nombre de Sociétaires 205

Sociétaires ayant le droit de vote 203, Quorum 103.

Rapport Moral du Président : suffrages exprimés 126

106 pour, 4 contre, 0 blanc, 16 nuls.

Adopté

Rapport Financier : suffrages exprimés 126

92 pour, 17 contre, 0 blanc, 17 nuls.

Adopté

Budget prévisionnel 2013 :

96 pour, 12 contre, 0 blanc, 18 nuls.

Adopté

Election du Comité Directeur : suffrages exprimés 137

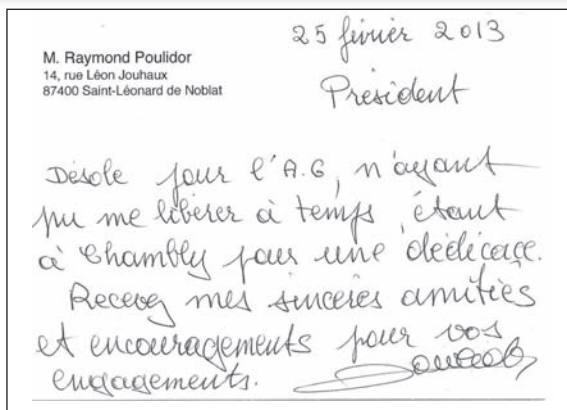
- Henri GENISSEL : 116 pour, 7 contre, 3 nuls *Elu*

- Jean-Marie KREMER : 101 pour, 22 contre, 3 nuls *Elu*

- Marcel LEGALLE : 118 pour, 5 contre, 3 nuls *Elu*

- Serge RICHARD : 110 pour, 13 contre, 3 nuls *Elu*

- Daniel ROPERT : 109 pour, 14 contre, 3 nuls *Elu*



Albert BOUVET exprime son émotion et nous dit sa proximité de l'idéal des Audax

Les membres du CD présents, soit 13 membres, se retirent pour élire le Président (les autres postes seront affectés lors du premier Comité Directeur).

Président : Patrick AGUETTANT, seul candidat, 13 voix pour, *Elu*

Il est procédé à la remise des récompenses, coupes, challenges et médailles (Palmarès annexé).

Monsieur Albert BOUVET, très ému, est fait Membre d'Honneur et reçoit une standing ovation.

Le Président Patrick AGUETTANT prononce le discours de clôture

Sont remerciés tous les bénévoles et plus précisément Jacques TORQUE, rédacteur en chef de la Revue, Louis et Annie RUEZ pour la préparation du buffet et du repas, et le gardien pour sa disponibilité, sa gentillesse et son aide.

A 13h00 l'assemblée est invitée au verre de l'amitié.

Pour ceux qui l'avaient réservé, un repas est servi dans une ambiance très conviviale.

Le Président
Patrick AGUETTANT

Le Secrétaire Général
Alain CHALLANT



AG 2012 - Montgeron

le 23 février 2013

Rapport moral

Je commencerai en remerciant l'ensemble des membres du CD pour le travail effectué cette année, y compris ceux n'étant pas allés au terme de leur mandat et sans oublier les bénévoles hors CD sans lesquels rien ne serait possible.

Une année se termine. C'est le moment de jeter un coup d'œil en arrière, de faire le bilan des derniers mois et d'en tirer les leçons avant de faire des projets pour l'avenir. Le nombre des Sociétaires en 2012 était de 203 (222 en 2011) 127 pratiquent le cyclo-tourisme et 103 la marche. Certains pratiquent l'une et l'autre de ces deux activités d'où l'écart constaté avec le nombre global. Une baisse du nombre de Sociétaires les années suivant les Paris-Brest-Paris est souvent constatée mais cela se rétablit les années suivantes. Il y a aussi la moyenne d'âge qui est à présent de 66 ans pour nos Sociétaires et qui augmente d'environ un an chaque année depuis. Ce n'est pas le fait de l'UAF car cette moyenne se vérifie dans de nombreux autres clubs et fédérations.

C'est un point essentiel sur lequel nous avons réfléchi cette année que devra travailler le CD élu. Les Aiglons ont été créés dans le but de promouvoir les Audax auprès des jeunes mais nous savions au moment de cette création que ce serait du long terme. Il nous faut trouver des moyens de faire venir des plus jeunes. Des solutions ont été étudiées cette année mais rien de probant n'en est ressorti. Le but n'étant pas seulement d'attirer plus de jeunes sur nos brevets mais de les convaincre à nous rejoindre en tant que Sociétaires.

L'année 2012 ne restera pas dans les esprits comme un grand millésime à cause de l'annulation des brevets Olympiques Marche et Vélo. L'équipe organisatrice avec l'appui des membres du CD y a été contrainte vu le faible nombre d'inscrits. L'état des finances de l'UAF ne permettait pas de réaliser ces deux brevets avec une perte qui aurait été conséquente si l'on avait voulu les réaliser tout de même. L'ensemble des membres du CD

assume cette annulation, s'est remis en cause et en a recherché les raisons afin d'en faire un retour d'expérience et de ne pas reproduire les mêmes erreurs. Peut-on mettre cela seulement sur le dos de « la crise » ? Un peu, sans doute, d'autres grandes manifestations organisées par des Associations et Fédérations ont dû être annulées également en 2012. La cause principale retenue étant notre manque de communication et trop tardive quand elle a eu lieu.

La flèche Paris-Londres a elle été une parfaite réussite tout comme pour les cyclo-touristes le séjour au Maroc. Je n'entre pas dans les détails en laissant le soin aux Vice-présidents dans leurs rapports d'activités.

Pour le ski le séjour à Livigno a dû être annulé faute de neige. Le club des Audax Bourguignons a réalisé cette année à Bessans 31 brevets avec 775 km parcourus.

Pour le Kayak nous n'avons malheureusement pas de participants et rien n'a pu être organisé en 2012.

En ce qui concerne les organisations de l'UAF Pour l'année 2013, l'évènement principal sera la concentration des Cyclos et des Marcheurs au Mont Ventoux « *Souvenir Pierre Kraemer* » avec un 100 km Marche et un 100 km Cyclo tous les deux comprenant l'ascension du Mont Ventoux avec un arrêt à le stèle de Pierre Kraemer suivi le lendemain d'un 400 km faisant le tour du Mont Ventoux avec un lever de soleil sur les gorges de la Nesque. Jean-Michel Vincelot et Jacques Lannoy ont préparé de superbes parcours et nous avons déjà de nombreuses demandes d'informations. Il y aura pour les Cyclo le brevet 200 km de la Côte d'Azur « *Souvenir Henri Desgrange* » qui traversera des sites merveilleux. Les feuilles d'engagement pour ces événements sont déjà en ligne sur notre site depuis novembre ont été expédiées à chaque Sociétaire.

Pour la Marche, 15 brevets UAF sont au calendrier organisés par Alain Lammers, Jacques Lannoy, Jacques Remande et Marc Vautier. Deux ont

déjà eu lieu à l'heure où j'écris ces lignes, la marche de la galette et la marche des Resto du cœur. Un troisième aura eu lieu d'ici l'AG, il s'agit du Paris-Meaux du 19 janvier.

7 brevets pour les Cyclos seront organisés par Alain Challant, Michel Guérard et Jean-Michel Vincelot.

C'est l'année du centenaire du premier brevet natation Audax. A la date de l'AG Jacques Remande aura organisé un brevet à St Denis. Le 10 Novembre, Marcel Legalle organisera à Avranches et est à la recherche d'une seconde date.

Cette année 2012 a connu des démissions dont celle de son Président et c'est regrettable. Les membres du CD, même si c'est regrettable, respectent ce choix et je tiens à remercier à nouveau chacun d'entre eux pour le travail accompli.

La volonté de la nouvelle équipe du CD avec la redistribution des rôles, suite à ces démissions, était la volonté d'apaisement et la cohésion. Elle a prouvé par ses actions qui vous seront décrites dans le rapport financier que cela a été bénéfique. Je souhaite sincèrement que le futur Comité Directeur qui sera élu pour 2013 poursuive sur cette voie.

Merci de votre attention.



Le Président
Patrick AGUETTANT



AG 2012 - Montgeron

le 23 février 2013

Rapport d'activité Cyclo

Chers sociétaires et amis audax,
Quels ont été les faits marquants de l'année 2012 ?

Comme chacun a pu s'en rendre compte 2012 suit 2011, année de Paris-Brest-Paris Audax mais aussi Randonneur. Comme les éditions précédentes on remarque une diminution du nombre des participants aux différents brevets l'année suivant PBP. Michel Guérard pourra l'évoquer en chiffres dans quelques instants.

Autre fait marquant la moyenne d'âge du peloton a encore augmenté d'une année, ce qui veut dire que nous ne renouvelons pas nos effectifs.

Nous arrivons à une situation qui devient à la fois difficile à maîtriser quant à la vitesse et au rythme des brevets à tenir ; d'autre part cela entraîne une diminution du nombre de pratiquants pour les distances supérieures à 200 km. Tous les sociétaires doivent faire des efforts pour amener de nouveaux cyclos sur nos brevets.

La pérennité de nos brevets ne passe que par le renouvellement des pratiquants.

Les organisations UAF en 2012 :

Le premier brevet cyclo de 100 km s'est déroulé en mars dans le cadre du bi-audax à Saint-Rémy-lès-Chevreuse et a regroupé 36 participants.

Ensuite nous avons effectué un brevet de 200 km en vallée de Chevreuse et au sud de Mantes La Jolie fin mars qui a regroupé 35 participants également.

Mi avril nous avons rendu hommage à notre camarade Dominique Dauvilliers à Meung-sur-Loire à l'occasion de notre brevet de 300 km pour lequel la participation s'est révélée bien décevante avec seulement 13 participants, un départ à 2 heures du matin n'ayant pas été très favorable.

Début juin nous avons poursuivi avec un 150 km d'initiation, depuis Montgeron jusqu'à Moret-sur-Loing ; beau temps bonne ambiance ; certains effectuaient pour la première fois un brevet Audax, l'expérience est à renouveler, surtout si nous voulons accueillir de nouveaux cyclos. 30 participants.

Ensuite nous devons malheureuse-

ment rappeler l'annulation de notre brevet Olympique Paris-Londres par manque de participants, seulement 8 inscrits pour ce brevet. Les causes sont probablement multiples. Mais il serait trop facile de se retrancher derrière la crise économique et la baisse du pouvoir d'achat comme causes principales de cette annulation.

En Septembre l'UAF par l'intermédiaire de Michel Guérard a organisé Honfleur Levallois au lendemain du Levallois Honfleur, ce brevet a réuni 31 participants.

Nous devons noter également deux brevets de 200 km organisés en dehors de nos frontières : un premier au Portugal dans le cadre de l'€uro PN ayant réuni 55 participants ainsi que le premier brevet organisé au Maroc avec 6 homologations dont 2 marocains (Alain Challant).

La parole à Michel Guérard pour le Challenge de l'UAF puis le Challenge des Aiglons.

Les organisations UAF en 2013 :

Le programme est le suivant :

9 mars : 100 km dans le cadre du bi audax (vélo + marche).

Ensuite le 6 avril : brevet de 200 km sur la Côte d'Azur (Alain Challant).

13 avril : 200 km à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

27 avril : 300 km le lieu et le parcours restant à définir.

25 mai : 150 km au départ de Montgeron.

15 septembre : 200 km Honfleur Levallois (Michel Guérard).

Puis du 30 juin au 2 juillet les brevets du Ventoux (Souvenir Pierre Kraemer) : 100 km avec ascension du Ventoux et 400 km autour du Ventoux.

Ces deux brevets se substituent au 1000 km qui avait été envisagé et annoncé lors de l'AG 2012 et annulé par la suite.

Afin de ne pas pénaliser les pratiquants souhaitant effectuer un 1000 km en 2013 nous remercions l'Audax Club de Gien qui a bien voulu organisé ce brevet, au pied levé, en remplacement du Paris Mont Ventoux.

Compte tenu du peu de participants à

ces brevets de longue distance, l'UAF souhaite qu'un seul 1000 km soit organisé par année, par l'UAF ou par un club sociétaire, tant que la participation n'augmente pas.

Pour 2014 c'est le Club Audax Champagne Ardennes de Gérald Paillard qui devrait effectuer ce brevet (intervention de Gérald pour la présentation du brevet).

L'UAF en 2014 organisera également un brevet, pour rendre hommage à Charles Bouchard. Nous en sommes en phase de réflexion à la fois sur le lieu, la distance et le format du brevet. Des idées pour la suite, nous en avons, Mais il faut au moins une condition pour les concrétiser :

Rajeunir le peloton, il nous faut impérativement de nouveaux participants, c'est la responsabilité de chacun de promouvoir auprès des jeunes, nos organisations.



Jean-Michel VINCELOT
Vice Président Cyclo



AG 2012 - Montgeron

le 23 février 2013

Rapport d'activité Marche



Madame Claudine ALLU, représentante de la FFR, durant son intervention lors de l'AG, et très écoutée par Alain Lammers

Nous commençons par quelques éléments chiffrés :

524 brevets toutes distances confondues furent organisés au cours de l'année 2012, soit une baisse de 11.6 % par rapport à 2011 et le nombre de participants : 13 092 est également en diminution de 17.9 %. 2 étoiles et 5 flèches furent réalisées. 70 aigles de Bronze furent attribués en 2012 dont 18 premiers, 62 en Argent dont 21 premiers et 67 en Or dont 18 premiers. Les homologations des brevets réalisés en Belgique les trois dernières années sont en cours de régularisation suite à la réunion fructueuse que nous avons eu Serge RICHARD et moi-même avec Antoine GOUDAILLER et Willy PERSIJN.

Ont obtenu leur 1er aigle d'or :

Michel ACACHA, Chantal VILLAIN, André COPIN, Patrice MASSAUD, Michel DUFOUR, André DESLANDES, Roland GUYOMARD, Annie HUMEAU, Evelyne DYNARSKI, Michel HALLEREAU,

Annick MARAIS, Joël MARAIS, Daniel HUSSON, Sylvie TORTEY, Paulette LAZERAN, ...

Par ailleurs 48 marcheurs ont terminés une Coquille, soit 1000 km parcourus en brevets de 25 et 50 km.

Nous allons maintenant distribuer les 4 coupes récompensant les clubs réunissant le plus de participants sur leurs brevets :

- La coupe de France des Audax Pédestres « CHALLENGE PAULUS » : *Vernon Stade Porte Normande*,

- La coupe de la fidélité « SOUVENIR JEAN-LOUIS MOUCHET » (second club français) : *Luisant*

Athlétique Club,

La coupe des Audax Parisiens « COUPE BAUDOUIN ROSSIUS » : *Les Mureaux Sports Randonnée*,

- La coupe seconde des Audax Parisiens « SOUVENIR LOUIS BESCOND » : *Guerville Marche Promenade*.

Nous félicitons ces clubs mais il n'y a aucune surprise, ce sont les mêmes que l'année dernière.

En 2012, nous avons dû renoncer à l'organisation du 150 km Arras-Calais, il n'y avait que 12 marcheurs inscrits. Cette année l'UAF propose 15 brevets dont le 100 km du Mont Ventoux qui est organisé tous les 10 ans.

Nous avons poursuivi les échanges avec la Fédération de Randonnée Pédestre. Dans un premier temps une fiche de présentation des brevets Audax a été réalisée et insérée sur le site internet de la Fédération. Les clubs qui réalisent des brevets sont invités à compléter les informations les concernant, ce qui permet aux

marcheurs recherchant ce type de marche de les identifier rapidement. Nous aurons des informations complémentaires par la représentante de la Fédération : Claudine ALLU qui interviendra un peu plus tard lors de cette AG.

L'année 2012 a été également marquée par la diffusion par le Ministère de l'Intérieur et celui en charge des Sports, des nouvelles règles fixant les modalités de déclaration aux préfectures de nos brevets. Une première note a été transmise aux clubs par l'intermédiaire des délégués régionaux. Une deuxième sera rédigée et diffusée lorsque seront connus les derniers éléments manquants en particulier les règles de sécurité à observer.

Avant de vous souhaiter bon vent sur les Brevets Audax, je tiens à remercier Serge RICHARD pour sa gestion des homologations et Janine LOUBIERE pour le suivi des étoiles et flèches.



Alain LAMMERS
Vice Président Marche



AG 2012 - Montgeron

le 23 février 2013

Rapport d'activité Natation

Bonjour aux personnes que je n'aurai pas salué.

Avant de vous présenter le bilan sportif permettez une petite parenthèse, mais qui a son importance ; pour présenter des excuses à vous Nageurs et organisateurs ; vous avez été nombreux ces derniers temps à attendre vos numéros d'homologations et les récompenses qui vont avec, dues doublement pour certain d'entre vous puisque réglées depuis quelque années.

Retard qui engendre forcément des erreurs dont les archives garderont les traces.

Cependant la sagesse qui nous réunit et nous unis au sein de l'Union nous indique de tourner la page et regarder vers des jours que nous souhaitons meilleurs, toute l'équipe ici s'y emploie.

Sur le plan sportif les Pays-Bas ont organisé en 2012 vingt deux réunions. Année aussi de récompenses pour nos amis belges puisque trente Aigles d'or leurs seront remis tout à l'heure avec la présence de leur représentant Marinus ; trente Aigles répartis, vous vous en doutez, sur plusieurs années.

11 AIGLES reviennent à Nelen MARCA

les autres sont répartis entre Wim BAKKER, Peter SLINGERLAND, Van Peer JACCO, Peter SIMOENS, Ros THIJMEN et Leny SHEEPERS.

Concernant la France ; deux réunions, la première dans le 93 piscine la Baleine à Saint-Denis organisée par l'UAF. Merci à Bruno Gérard et Jacques qui ont œuvrés pour cette rencontre. La deuxième dans le 50 piscine Aquabaie à Avranches, là ce sont les Vikings Flériens représentés par Henry que nous allons remercier.

Lors de ces deux réunions, trente cinq brevets ont été nagés avec un AIGLE D'OR qui revient à Madame Pascale MAILLARD.

Merci à tous ces Nageurs ainsi qu'aux directeurs ayant mis les bassins à notre disposition.

Chacun l'aura compris aussi sympathiques fussent ces réunions cela fait trop peu. 2013 étant l'année du centenaire de la Natation AUDAX nous comptons sur la bonne volonté de chacun pour continuer mais aussi relancer cette discipline qui va fort en ce moment surtout pour nous après les résultats de Londres. Discipline qui finalement est l'une des plus facile à

mettre en place au sein de l'UNION. S'il se trouve parmi vous quelques personnes ayant envie de voir perdurer dans votre région ces réunions c'est le moment, Henry GENISSEL et moi-même seront à votre écoute avec plaisir.

Merci de votre écoute et surtout bonne année sportive à toutes et à tous au sein de l'Union.



Marcel LEGALLE
Responsable Natation

7

Rapport d'activité Kayak et Ski de fond

Kayak

En ce qui concerne le Kayak, il n'y a pas eu de brevets organisés en 2012.

Depuis plusieurs années nous avons constaté le déclin de cette activité faute de participants. Cette discipline sera susceptible de repartir quand nous aurons à nouveau un membre du Comité Directeur s'investissant pour la relancer mais nous ne l'avons pas pour le moment.

Il ne semble pas possible d'organiser de brevets cette année et de ce fait les membres du CD 2012 se posaient la question quand à la ré-affiliation à la FFCK. La nouvelle équipe élue pour 2013 devra prendre la décision.

Ski de fond

Pour le ski de fond il a fallu annuler le séjour à Livigno car la neige n'était pas présente à la date souhaitée.

Pour cette discipline également nous devons constater un cruel manque de participants. Il faudra à la nouvelle équipe trouver également pour cette discipline un membre du CD pour reprendre cette activité.

Heureusement que l'Amicale des Audax Bourguignons est toujours présente pour promouvoir cette discipline Audax et nous l'en remercions.

Il y a eu en 2012 à Bessans 30 brevets homologués + 1 brevet d'initiation de 15 km soit un total de 775 km parcourus.

Encore merci à ce club et à ses dirigeants.

Patrick AGUETTANT
Président de l'UAF



AG 2012 - Montgeron

le 23 février 2013

Coupes remises lors de l'Assemblée Générale

COUPE DE FRANCE DES AUDAX PÉDESTRES « CHALLENGE PAULUS »

Mise en compétition chaque année. Attribuée à la Société totalisant le plus grand nombre de points calculés au nombre des arrivants dans la série des brevets Audax

SPN VERNON

COUPE DE LA FIDELITÉ « SOUVENIR JEAN-LOUIS MOUCHET »

Attribuée par la Commission des Audax au Club se classant second de la Coupe de France des Audax pédestres : Luisant AC

LUISANT AC

COUPE DES AUDAX PARISIENS COUPE « BAUDOUIN ROSSIUS »

Attribuée à la Société totalisant le plus de points calculés au nombre des arrivants dans la série des brevets Audax Parisiens.

**LES MUREAUX
SPORTS RANDONNEE**

COUPE « SOUVENIR LOUIS BESCOND »

Attribuée par la Commission des Audax au Club se classant second de la Coupe des Audax Parisiens.

**GUERVILLE
MARCHÉ PROMENADE**

COUPE « CHALLENGE DES AUDAX »

Attribuée au club ayant totalisé le plus grand nombre de km parcourus dans l'année au cours des brevets d'Audax cycliste qu'il a organisés. (Nombre de participants x nombre de km).

AC CHANGE

COUPE « CHALLENGE DES AUDAX JEUNES »

Attribuée au club ayant totalisé le plus grand nombre de km parcourus dans l'année au cours des brevets d'Audax cyclistes jeunes, qu'il a organisé. (Nombre de participants x nombre de km).

CC FABREGUES

COUPE « CHALLENGE CYCLOTOURISME INTERNE U.A.F. »

Attribuée au Sociétaire licencié F.F.C.T. à l'U.A.F. ayant remporté le plus de points dans l'année.

non attribuée cette année

COUPE « CHALLENGE BOUTIN »

Challenge ouvert à tous dans toutes les activités Audax.

Attribuée au participant ayant remporté le plus de points dans l'année.

non attribuée cette année

COUPE DE LA FIDELITE KAYAK « Challenge Edmond CAILLAT »

Attribuée au club principal organisateur de l'année. (Peut être aussi, si petite activité, la moyenne des dernières années).

non attribuée cette année

COUPE DE LA FIDELITE SKI DE FOND

Attribuée au club principal organisateur de l'année. (Peut être aussi, si petite activité, la moyenne des dernières années).

**AMICALE DES AUDAX
BOURGUIGNONS**

COUPE DE LA FIDELITE NATATION « Challenge Bernard CORNIER »

Attribuée au club principal organisateur de l'année. (Peut être aussi, si petite activité, la moyenne des dernières années).

non attribuée cette année

COUPE DE FRANCE DES AUDAX NAGEURS

Attribuée au club ayant totalisé le plus grand nombre de km parcourus dans l'année au cours des brevets d'Audax natation qu'il a organisé. (Nombre de participants x nombre de km).

LES VIKINGS FLERIENS

COUPE DU GAULOIS Pierre KRAEMER

Adressée aux 5 activités. Elle sera attribuée à un club Sociétaire faisant ressortir la solidarité et l'esprit Audax.

**LES TASSE CAILLOUX
SARTHOIS**

COUPE BERNARD DEON

Adressée aux 5 activités. Elle sera attribuée à une personne Sociétaire faisant ressortir la solidarité et l'esprit Audax.

Michel GUERARD

COUPE HAND'AUDAX

Adressée aux 5 activités. Elle sera attribuée à une personne handicapée ayant participé à une épreuve Audax et désignée comme la plus méritante de l'année.

non attribuée cette année

Aigle pour la participation de Pékin-Paris-Londres 2012
Aux Sociétaires UAF

**Daniel LE GUERN
Gérard DRU**

Les récipiendaires n'ayant pas reçu leur coupe sont priés de contacter Patrick Aguetant



AG 2012 - Montgeron

le 23 février 2013

Allocution du Président élu

En 2002, je faisais mon premier brevet Audax. C'était le 200 km Vélo de Longperrier organisé par Charly Hérubel. J'étais loin de penser qu'un jour je serai appelé à devenir le 22^{ème} Président de notre Union.

Je remercie les membres du Comité Directeur 2013 de m'avoir élu à cette responsabilité. Je le ressens comme un honneur, mais quelle succession difficile après certain de mes prédécesseurs ! Je m'efforcerai d'être le Président de tous, skieurs, kayakistes, nageurs, marcheurs et cyclistes. La formule Audax et son allure régulière m'avait séduite ce jour là me permettant de réaliser quelque chose que je ne pensais pas à ma portée. Ce fut le déclic et j'ai fait depuis de nombreux brevets Audax Cyclo sur toutes les distances et cinq 25 km à la Marche. Récemment mes premières brasses Natation avec Jacques Remande mais je dois m'entraîner pour obtenir mon premier brevet natation qui est un de mes objectifs personnels.

Sur le brevet de Longperrier, j'ai croisé Charles Bouchard alors Président. Une semaine plus tard je prenais ma licence FFCT de fin de saison et mon adhésion à l'UAF. Y a-t-il eu cause à effets suite à cette rencontre ? Oui bien sûr, et c'est lui qui me donnera l'envie de m'investir au sein de notre Union en m'enseignant les valeurs de l'Audax auxquelles il était tant attaché. La devise « *Partir ensemble, revenir ensemble* » m'a séduit. C'est notre philosophie que nous nous devons d'appliquer et de faire appliquer.

Il y a donc 11 ans que je suis entré à l'UAF. Je fais partie du Comité Directeur depuis 7 ans, dont 5 en tant que Secrétaire Général, et cet intérim de présidence depuis septembre suite à la démission de Bruno Danielzik.

Je disais tout à l'heure quelle succession difficile ! Oui, ce sera une lourde tâche pour arriver à réaliser ne serait-ce qu'une partie de ce qu'ont fait certains de mes illustres prédécesseurs.

Lorsqu'il a été envisagé que je prenne cette responsabilité, j'ai informé les membres du Comité Directeur qu'il ne me

sera pas possible d'avoir la disponibilité qu'ont pu avoir les précédents Présidents, comme mon implication systématique aux manifestations, événements et réunions auxquels la présence d'un responsable de l'UAF est souhaitable et parfois incontournable. Il me faudra déléguer. Ce pourra être un membre du bureau, un Vice président ou un responsable de discipline.

Ils assurent pleinement cette tâche depuis la mise en place de cette présidence d'intérim et je souhaite qu'ils aient une plus grande autonomie encore et soient décisionnaires chacun dans leur fonction en collaboration avec les commissions créées en 2012 pour apporter des projets élaborés à valider par les membres du Comité Directeur.

Durant plusieurs années notre Association a subi des démissions en chaîne et c'est regrettable pour notre image. L'objectif n° 1 de ce nouveau CD devra être l'apaisement. Plus de conflit ni de polémique sur le passé mais travailler dans le présent en regardant l'avenir.

L'objectif n° 2 sera de rétablir une trésorerie correcte.

L'objectif n° 3 sera de réussir les organisations programmées pour 2013 et de préparer celles de 2014 dont nous vous avons parlé. Il nous faut redonner du lustre à notre image ternie ces derniers temps par quelques « loupés ».

D'autres tâches devront être réalisées, la réflexion sur l'avenir de l'UAF, la révision de nos statuts et bien d'autres encore. Mais nous avons au Comité Directeur un fort potentiel avec cette volonté de donner le meilleur d'eux même pour réussir, et j'y crois. Je ne devrais avoir qu'à l'animer.

Encore une fois je vous remercie pour votre confiance et croyez que je mettrai, que nous mettrons, tout en œuvre pour réussir.

Je vous remercie pour votre présence, je remercie nos invités et je vous invite à présent à vous diriger vers le bar où nous attend un vin d'honneur préparé par Louis et Annie suivi d'un repas pour ceux qui l'ont réservé.

Patrick AGUETTANT





Charles Bouchard

plus qu'un président

L'union des Audax Français est en deuil, elle perd l'un de ceux qui a le plus fait pour elle. Je perds un Ami, un Père spirituel. C'est lui qui m'a fait connaître notre Union et appris à l'aimer. Il m'a enseigné beaucoup de choses mais principalement les valeurs de l'Audax.

Si je n'avais qu'un mot à dire à Charles, ce serait Merci pour tout ce qu'il a fait pour notre Union.



Charles Bouchard en quelques lignes ...

Dans les années 70 il entre au Comité Directeur de l'AS Gien Foot Ball

Trésorier de la commission jeunes puis en devient le Président.

1978 Président fondateur du Cyclo Club Giennois affilié dans un premier temps à l'UFOLEP (cyclotourisme cyclo-sport marche) puis à partir de 1981 à la FFCT (cyclotourisme marche)

1989 Entre au Comité Directeur de l'Union des Audax Français (responsable de la Revue des Audax publication de l'association avec les cinq activités Cyclotourisme Marche Natation Kayak et Ski de fond)

1991- 2004 Président de l'association (il ne se représente pas au poste de Président en 2005 mais finit son mandat au Comité Directeur à l'AG fin 2006.

1986 à 1988 Membre du Comité Directeur de la Ligue de

l'Orléanais (Commission Publicité Relations Extérieures)
2000 à 2004 Membre Comité Directeur Ligue Ile de France (Commission Sécurité)

Principales organisations :

1991 XI^{ème} Paris Brest Paris (dont c'est le centenaire 2 sessions juin et août)

1992 Paris La Rochelle "Souvenir Pierre Raphaël Boutin"

1993 Paris Mont Ventoux "Souvenir Pierre Kraemer"

1994 Paris Col du Galibier "Souvenir Henri Desgrange" (pour le 90^{ème} anniversaire de la création des Audax en France par Henri Desgrange)

1996 XII^{ème} Paris Brest Paris (3 sessions)

1997 Paris Rome Naples (dans le cadre du centenaire de la création des brevets Audax en Italie)

1999 Paris Valloire le Col du Galibier (dans le cadre du cinquantième du monument Henri Desgrange) à cette occasion les 110 cyclos effectueront la montée du col 2 heures avant le passage des coureurs du Tour de France



2000 VIII^{ème} Paris Nice

2001 XIII^{ème} Paris Brest Paris (2 sessions)

2002 Paris Vêrines La Rochelle "Souvenir Pierre Raphaël Boutin"

2003 Tour Audax du Centenaire (dans le cadre du centenaire du Tour de France)

2004 Paris Athènes (arrivée pour l'ouverture des Jeux Paralympiques où les participants et l'encadrement seront reçus par la délégation Française ainsi que par Monsieur le Ministre des Sports Jean François Lamour)

2006 XIV^{ème} Paris Brest Paris

1985 Reconnaissance Fédérale (Organisation de la concentration de Pentecôte à Gien)

1990 Mérite du Cyclotourisme FFCT

1991 Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports.

2001 Médaille de Bronze FFCT

2001 Ruban Bleu Sécurité

2008 Médaille d'Argent de la Jeunesse et des Sports

2012 Médaille d'Or de l'Assemblée Nationale

Patrick Aguetant



A notre ami Président

Un ami et un grand président vient de disparaître rejoignant au Panthéon des Audax nombre de ses prédécesseurs. C'est au cours de l'année 1984, à l'occasion du 80^{ème} anniversaire des brevets Audax, sur le parcours Paris-Gaillon et retour, que je fis connaissance avec Charles, alors président du C.C. Giennois et déjà adepte de la formule Audax.

En 1985 nos liens se resserrèrent au cours d'un brevet de 200 que j'organisais de Bièvres à Gien pour nous rendre à la concentration de Pentecôte mise sur pied par Charles qui, déjà, montrait des dispositions certaines pour l'organisation de grandes manifestations. Puis ce fut Paris-Nice, Paris-Brest-Paris en 1986 et bien d'autres. Vers la fin des années « 80 » Charles devient sociétaire à part entière de l'UAF.

Quand la présidence m'échut au milieu de l'année 1988 ce fut Charles et Isabelle Quiry qui prirent en charge la Revue des Audax et, ma foi, ils s'en tirèrent plus qu'honorablement. Fin 1990 alors que je décidais d'arrêter la présidence pour motifs personnels, Charles se proposa pour la succession et celle-ci fut entre de bonnes mains puisque son bail dura 14 ans. Ce n'est pas rien car tenir les rênes de l'Union pendant toute cette période relève du sacerdoce et d'une volonté sans failles mais Charles était animé d'une grande foi envers les Audax.

Il se révéla un programmeur hors pair en mettant sur pied des organisations de haut vol. Il eut la chance (tout est relatif) de tomber à une période où des anniversaires se profilaient. Charles sut à merveille exploiter ce filon pour nous concocter de merveilleuses randonnées qui, je pense, sont encore dans la mémoire de ceux qui y participèrent. Je cite dans l'ordre chronologique :

- Centenaire de Bordeaux-Paris et de Paris-Brest-Paris, celui-ci conjointement avec l'ACP, en 1991
- Paris-La Rochelle avec dépôt d'une plaque dédiée à Raphaël Boutin au vélodrome de cette cité en 1992

- Le décennal Paris-Le Galibier en 1994
- De nouveau Paris-Brest-Paris en 1996
- Centenaire des brevets Audax, inaugurés en Italie en 1897, sur le parcours Paris-Rome avec Rome-Naples comme nos illustres anciens, en 1997. Un grand moment de l'histoire des Audax.
- Cinquantenaire du monument Henri Desgrange (notre créateur, du moins si l'on peut s'exprimer ainsi) avec un nouveau Paris-Le Galibier en 1999

- Un nouveau Paris-Brest-Paris en 2001

- Je pense qu'avec ce brevet d'anthologie mis sur pied en 2003 à l'occasion du centenaire du Tour de France auquel Charles voulut associer les Audax, il atteint le sommet de son art ! En effet tous les participants de ce Tour Audax du Centenaire ont encore en mémoire, en dehors du parcours effectué sur le circuit même du Tour 1903, l'apothéose du circuit final sur les Champs Élysées.

- Un mois auparavant un Paris-Le Mont Ventoux pour aller rendre hommage à Pierre Kraemer dit « Le Gaulois » fut mis sur pied dans la tradition Audax.

- Enfin, pour, d'une part commémorer le centenaire de la création des brevets Audax en France et d'autre part pour perpétuer une tradition qui veut que lorsque les Jeux Olympiques d'été se déroulent en Europe l'organisation d'un super brevet Audax est mise sur pied. En l'occurrence ce fut Paris-Athènes sur une durée de 15 jours. Ce fut également un merveilleux moment.

Evidemment dans toutes ses entreprises il fut efficacement secondé par Françoise, sa compagne.

Puis ce fut le moment de passer le flambeau mais il ne resta pas inactif donnant encore de sa personne pour aider aux organisations, notamment en secondant Jean-Claude Massé dans ses nombreuses « Européennes »

N'étant pas spécialement marcheur il soutint favorablement deux organisations phares de cette discipline :

- Le centenaire (encore un !) du premier brevet Audax marcheur 100 km en 2004 et le 200 km (marche Audax exceptionnelle) qui se déroula à Paris.

Ce fut un grand dirigeant qui n'hésita pas à œuvrer également au sein de la Fédération, témoin sa médaille fédérale de la sécurité car il était intransigeant dans ce domaine. Nous lui devons la généralisation du port du gilet fluo jaune lors des épreuves nocturnes.

Il y aurait tant à dire sur Charles, son dévouement, sa gentillesse et sa générosité. Malgré sa retraite dans le midi il continuait à se tenir au courant des faits et gestes de l'Union, n'hésitant pas à l'occasion à donner son avis. Un de ses grands mérites fut de saisir au bond tous ces anniversaires qui magnifièrent les Audax.

Merci Charles pour tout ce que tu as réalisé pour l'Union et va rejoindre le Panthéon des Audax pour y trouver la sérénité.

Au revoir Charles

Jacques Lannoy





A Charles . . .

Au revoir Charles...

Nous avons fait la connaissance de Charles Bouchard au départ du Bordeaux-Paris 2001.

L'hiver précédent, assez soudainement, j'avais eu l'idée de m'enquérir de ce que l'UAF était devenue après une trentaine d'années consacrées à d'autres activités. L'ami Patrick Vion, lui aussi aujourd'hui disparu, prit volontiers mon sillage. Nous passâmes ainsi, l'espace d'un instant, de licence indépendante à licence UAF, par l'entremise de Jacques Delval. S'en suivirent dès lors dix ans d'une certaine complicité, même si j'ai en définitive assez peu connu Charles éloignés de 400 km que nous étions. Nos nombreux contacts se limitèrent d'abord aux grands brevets puis ils s'intensifièrent rapidement, lorsqu'au lendemain du Paris-Brest-Paris 2001, sur le conseil de Patrice Cottin, il acceptait de me confier la réalisation complète de la Revue et me sollicitait pour présenter ma candidature au comité directeur. Dès lors, rares furent les semaines où le téléphone ne sonna pas. Je n'ai pas le souvenir de la moindre anicroche entre nous. Dans l'indécision face à un problème, il consultait, ou plutôt il savait « tester » sa solution préétablie. Il savait alors au minimum écouter, voire infléchir sa propre conviction.

Il m'est souvent aussi apparu comme l'une des rares mémoires vivantes de l'UAF par la lecture et l'analyse approfondie qu'il avait fait des traces écrites existantes, concernant la vieille association. Il pouvait de ce fait s'autoriser parfois une certaine critique face aux inepties et à l'inculture d'autrui sur le sujet.

Je n'ai eu qu'à une seule reprise l'occasion de cyclo en sa compagnie. Ce fut lors d'un Paris-Col du Tourmalet randonnée permanente que nous effectuâmes en club en 2002. Huit journées de franche rigolade qui demeurera parmi l'un de mes meilleurs souvenirs uafistes.

Je conserverai de lui l'image d'un organisateur plutôt inflexible, bien secondé par sa compagne que nous n'oublions pas en pareille circonstance. Homme au contact facile, reconnu dans le milieu fédéral, il s'était retiré avec peine après 14 années de responsabilités assumées. Ceux qui l'ont connu, n'en restent pas indifférents...

Daniel Janan

Après avoir connu différents présidents de l'UAF (Bossière, Veillet, Lannoy) et Charles Bouchard, j'aimerai bien écrire quelques lignes sur lui, qui vient de nous quitter.

"Il faudrait sans doute mettre à l'actif de Charles beaucoup d'idées qui ont contribué à faire avancer l'Union et les énumérer ici serait sans doute assez long. La vie d'une association est comme la vie de nous tous, avec des hauts,

des bas et des épreuves qu'il faut aborder et régler du mieux possible. En ce qui me concerne, je garderai toujours à l'esprit son désir de faire avancer les

choses, d'être à l'écoute de chaque personne et d'établir une sorte d'équité pour tous. C'est ainsi que les 3 disciplines dont j'étais responsable un temps ne sont pas restées sur l'arrière de la scène des Audax. Bien entendu, en termes de participants, de nombres d'épreuves organisées, la natation, le ski de fond et la rame font un peu office de parents pauvres comparés aux organisations à vélo ou à la marche. Mais ces trois "petites disciplines" ont eu leur place à part entière dans les AG, les membres du bureau, dans la revue, le calendrier et d'une manière générale dans le monde Audax. Ceci a été l'oeuvre de Charles qui a placé nos 5 activités au même niveau, ce qui n'était tout à fait pas le cas auparavant. Merci Charles pour tout ce que tu as fait..."

Christian Krier

Charles,

De par tes organisations et ton personnage nous ne pourrions t'oublier !! Pour toi, les routes n'avaient pas de secrets. Très à cheval sur la sécurité, tu nous disais : dans mon rétro même si vous êtes 50, je ne veux voir que deux cyclos (cela en disant long). Pour la logistique Françoise était à tes côtés et vous étiez si complémentaires. La vie est très longue mais si courte à la fois ! Dans les années à venir pour les manifestations telles que Paris-Brest-Paris, l'Euro PN, la Dystonie et bien d'autres, nous garderons en mémoire un Charles charismatique que nous apprécions.

Amitié

Jo et Guy Gueffier

je viens de recevoir la triste nouvelle par mail du décès de Charles. L'UAF perd aujourd'hui un de ses piliers et doit être bien endeuillé

Pour l'avoir côtoyé plusieurs fois dans différentes manifestations, Charles était un de ces hommes sans qui les choses ne peuvent bouger. Un homme que l'on voudrait avoir dans chaque structure, j'oserais dire un chauffeur de locomotive exemplaire.

Nous nous joignons à votre peine, mardi prochain nous serons proche de vous par la pensée pour le dernier voyage de Charles ...

J'adresse à l'UAF son Président, ses membres, toutes mes condoléances les plus sincères et mardi je serais des vôtres par la pensée pour le dernier voyage de Charles

Jean-Luc Renaux

Nous ne garderons en mémoire à jamais que les excellents moments passés ensemble.

Au revoir Charles.

Charly et Monique

L'Union des Audax Français est en deuil, elle perd l'un de ceux qui a le plus fait pour elle. Je perds un Ami, un père spirituel. C'est lui qui m'a fait connaître notre Union et appris à l'aimer. Il m'a enseigné beaucoup de choses mais principalement les valeurs de l'Audax.



Si je n'avais qu'un mot à dire à Charles, ce serait MERCI pour tout ce qu'il a fait pour notre Union.

Patrick Aguetant

C'est effectivement une triste nouvelle.

Je l'ai connu assez peu (sur le triangle Paris-Limoges-Mâcon-Paris en 2009) mais j'ai eu l'occasion, avec beaucoup de plaisir, de faire la connaissance d'un homme intéressant, passionné et chaleureux.

Mes sincères amitiés à Françoise.

Alexandre Bouet

En effet bien triste nouvelle, mes sincères condoléances à Françoise.

Amicalement

René Degoutte

C'est au pied du Galibier à Valloire que j'ai reçu cette triste nouvelle. Pour le centenaire du Tour tu es venu me chercher pour organiser l'étape Nantaise. Tu as su pour beaucoup d'entre nous nous mettre le pied à l'étrier et aller de l'avant dans notre famille qu'est l'union. Merci Charles.

Jean-Luc Tréberne.

Bien attristé par la nouvelle du décès de Charles, je viens présenter mes sincères condoléances à sa compagne.

Audax Jean Perruchot "CTVS".

Effectivement c'est une bien triste nouvelle ; encore une fois la maladie est plus forte....

Le club de marche de Luisant AC, présente ses sincères condoléances à la famille de Charles Bouchard.

Gérard Coutel

Françoise,

Reçois mes condoléances en ce difficile moment, je compatis à ta peine. Ce sont les choses de la vie, dit-on ! Mais hélas cette vie n'est pas un long fleuve tranquille !

Le temps qui s'écoule peu à peu, permet d'estomper de telles douleurs mais en attendant, ce n'est pas toujours facile de les supporter.

Bon courage à vous et à bientôt !

Je t'embrasse.

Jean-Yves Després

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Charles Bouchard

Les membres du Comité Départemental de Cyclotourisme du Bas-Rhin présentent, à sa famille et ses amis, leurs plus sincères condoléances.

Daniel ZEY

Président du Comité Départemental du Bas-Rhin de la Fédération Française de Cyclotourisme

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris la triste nouvelle !!! Les bons moments partagés resteront gravés dans nos mémoires.

Danielle & Claude Pierre

Je viens d'apprendre la disparition de Charles. Je te demande d'adresser à Françoise nos très sincères condoléances attristées et d'exprimer le grand respect que j'avais pour Charles malgré notre différend.

Il fut un Grand Président.

Paix à son âme.

Jean-Joël et Cathy de Rudnicki.

J'ai appris cette pénible nouvelle dimanche matin au 110^{ème} kilomètre de Carcassonne Saverdun. Coup de fil de Françoise à Serge Richard. Merci de nous représenter.

Amicalement.

René Vasseur

j'ai appris aujourd'hui le décès de Charles Bouchard. J'avais eu l'occasion de pédaler en sa compagnie il y a une vingtaine d'années alors qu'il était président de l'U.A.F. et une sympathie naturelle était née c'est toujours triste de perdre des gens pour qui nous avons de l'estime sincères condoléances à sa famille.

Gaston Constant

Colette et moi venons d'apprendre avec stupeur cette terrible nouvelle qui nous a touché. Nous sommes près de vous, par la pensée, et vous adressons toute notre affection

Colette et Bertrand Bilheux Commission audax ACTChangé

Un courrier évoquant des brevets faits en compagnie de Charles et présentant ses condoléances

Michel Mauvaise

Bonjour, ce n'est qu'aujourd'hui que j'apprends le décès de Charles Bouchard.

Ca m'a fait un choc, je le savais malade, mais j'étais confiant. Depuis, je ne peux m'empêcher de penser aux bons moments passés avec lui.

Notre rencontre grâce à Stourm, notre visite à Jacques Goddet et tous les souvenirs sur les routes des brevets (Paris Galibier, Paris Brest Paris entre autres) qu'ils savaient si bien organiser, lui et Françoise.

Une page des Audax est tournée, que ses successeurs la relise de temps en temps.....

Amitiés à tous,

Laurent Alcouffe-Stourm (C'est Charles qui m'avait demandé d'ajouter Stourm à mon nom !)

Aujourd'hui, une immense peine m'envahie, aussi, je donne simplement cette citation de André Malraux "L'homme est ce qu'il fait"

Un ami,

Jean-Jacques Wach

Bien sûr, j'y joins mes propres condoléances en tant que Délégué bas-rhinois.

John Ewing Délégué UAF Bas-Rhin.





Sociétaire, mode d'emploi !

L'UAF est composée de sociétaires, des individus et des clubs. Il y a aussi des sociétaires licenciés mais cette catégorie régresse.

Etre sociétaire, c'est adhérer à un mouvement, à une école, à un art de vivre, un art de vivre une pratique sportive unique, fantastique, merveilleuse... C'est un engagement militant.

Sociétaire licencié

De moins en moins nombreux les sociétaires qui ont une licence à l'UAF nous permettent de conserver des liens avec les fédérations de tutelle :

- La Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT)
- La Fédération Française de Randonnée (FFRando)
- La Fédération Française de Canoë Kayak (FFCK) si

nous renouvelons cette affiliation très onéreuse alors que l'activité « rame » est actuellement quasiment inexistante.

Un sociétaire licencié est correctement assuré pour sa pratique, il fait bénéficier l'UAF de points aux divers challenges dont le Challenge de France de la FFCT, il peut organiser pour le compte de l'UAF, et il peut postuler à un poste au « bureau de l'UAF ».

Outre la crédibilité qu'il apporte à notre mouvement, nous invitons nos sociétaires à réfléchir pour souscrire une licence au sein de notre club...

Sociétaire individuel

Généralement licencié dans un autre club, le sociétaire peut être candidat au Comité Directeur, mais il ne peut pas être LE responsable d'une organisation. Il ne peut pas être élu au « Bureau » (l'UAF ne peut pas se doter d'un président non licencié, contrairement à ce que pensent certains). Son engagement est cependant essentiel, car sans sociétaires, l'UAF n'existerait plus. Et le temps où l'UAF comptait plus de 2.000 sociétaires est révolu ! En 2013, nous serons heureux si nous ne tombons pas en dessous de la barre des 200.

Le sociétaire n'est pas assuré au sein de l'UAF pour la pratique de sa discipline et ne peut représenter l'UAF (classement de club dans une organisation).

Sociétaire club

Le sociétaire club peut organiser, c'est d'ailleurs une obligation car, sans cette clause que certains trouvent abusive, les brevets Audax ne peuvent être préservés. Ce n'est pas une simple formalité, c'est l'adhésion à un mouvement.

Le club sociétaire doit non seulement être affilié à une fédération (ne serait-ce que pour les assurances) mais il doit être affilié à une des fédérations citées... Théoriquement, la loi nous oblige à demander les statuts (afin de vérifier l'objet et l'affiliation) et nous devrions déclarer à la Préfecture du siège de la l'UAF, en l'occurrence la Préfecture de Police, la liste de nos associations-sociétaires. Ce n'est pas fait parce que, matériellement, c'est une tâche trop lourde pour nos moyens.

Les adhérents d'un club sociétaire n'héritent pas des droits de leur club.

Abonnement à la Revue des Audax

Chaque sociétaire (individuel ou club) est abonné. Si ce n'était pas le cas, la Revue disparaîtrait.

Encore une fois les notions de solidarité et d'engagement militant ne sont pas des vains mots. Mais comment concevoir qu'un sociétaire ne s'intéresse pas à la vie de

l'Union, au mouvement Audax ?

La cotisation actuellement de 45 € est ainsi répartie : 15 € pour l'adhésion et 30 € pour la Revue.

On peut souscrire un abonnement sans être sociétaire comme la législation nous l'impose mais nous ne pouvons que recommander à nos simples abonnés de nous rejoindre.

La Revue est entièrement préparée par des bénévoles, tous régulièrement abonnés. Si un compte rendu rédigé par un non sociétaire nous parvient, il se peut qu'il soit publié parce que nous n'avons pas les moyens de faire toutes les vérifications administratives nécessaires mais dans, ce cas, vous, qui prenez du plaisir à fréquenter les brevets Audax, vous qui vous investissez en faisant des comptes rendus, ayez le courage de vous engager au sein de notre mouvement : devenez sociétaire ! Compte tenu du nombre d'abonnés, par respect pour ceux qui financent la revue, il n'est pas envisageable de récompenser un rédacteur occasionnel par un abonnement gratuit.

Vous êtes un club sociétaire et vous recevez un abonnement, certes, mais pensez à en faire profiter vos adhérents et souscrivez plusieurs abonnements !

Quel sont les avantages du sociétaire ?

Les tarifs cités dans le paragraphe précédent sont en vigueur depuis de nombreuses années et nous allons être dans l'obligation de les revoir, comme l'ensemble de nos « tarifications ». Cette révision accordera des privilèges à nos sociétaires *individuels*, ce qui devrait déjà exister.

Certains organisateurs nous sollicitent pour recevoir une subvention. Nous n'avons pas vocation à distribuer l'argent des cotisations qui doit être exclusivement destiné aux charges fixes et au développement de l'UAF. Et, au-delà, le principe n'est pas conforme à la législation française (une subvention se demande en fournissant des éléments comptables, un dossier, etc...). Sachez, qu'actuellement, compte tenu de notre situation financière, AUCUN des membres du Comité Directeur n'est indemnisé pour ses frais de déplacement !

Vous n'êtes pas licencié ou affilié, ou le club sociétaire est affilié à une autre fédération

Nous reprenons une situation « hors des clous », ce n'est pas illégal et personne ne le fait avec de mauvaises intentions mais une réflexion sur le sujet est nécessaire. Il faudra également définir un planning pour revenir à une situation normale. Toutefois, nous ne pouvons que mettre en garde les organisateurs *pour qu'ils vérifient la validité de leur assurance*, notamment, en présence de participants non licenciés (la loi nous fait obligation d'accueillir des non licenciés sur nos organisations).

Certains penseront que nous exagérons, cependant, notre devoir est de vous informer.

Alain CHALLANT

Les Sociétaires 2013

Ils nous ont renouvelé leur confiance

LES CLUBS

ALCOURS CYCLOTOURISME
A.S. MESNIL-LE-ROI
A.S.M. KANGOUROUS
A.S.P.O.M.
AMICALE CYCLO DE CHANGE
AMICALE DES AUDAX BOURGUIGNONS
ARPENT ' EURE
ASS. "LES PIEDS Z'AILES"
ASS. DES AUDAX CHARENTAIS
ASS. RANDO MARCHE AUDAX 07
ASS.LES MARVALES
ASS.WAR'MAEZ RANDO PLOMEUR
ASSOC. LES MONTAGNARDS
ASSOC.CULTURE LOISIRS ORVAULT
AUDAX CLUB ESPOIR TROYES
AUDAX D'ALSACE
AUDAX NANCY LORRAINE
AUDAX RANDO GIEN
BLOIS BEGON RANDONNEE
CLUB CYCLOT. FONTAINE AU PIRE
CLUB CYCLOTOURISTE LA FARLEDE
CLUB DES PIEDS AGILES

CLUB OLYMPIQUE PERIGUEUX OUEST
CYCLO CLUB FABREGUOIS
CYCLO CLUB SAVERDUN
CYCLO CLUB VERTAVIEN CYCLO
CLUB VILLERS COTTERETS
CYCLO RANDONN. VAL GARTEMPE
CYCLO RANDONNEURS CHINONNAIS
CYCLO RANDONNEURS DE LA CITE
DES ETANGS
CYCLOS RANDONNEURS DU PLAN-
TAUREL
CYCLOS RANDONNEURS LOIRE-OCEAN
CYCLOTOURISME DE MAUREPAS
CYCLOTOURISME SARLADAIS
CYCLOTOURISTES POITEVINS
EURO P' N' - UECT
GRANDCHAMP RANDONNEE ANI-
MATION DETENTE
LES 100 BORNARD DE GARDE
LES BALADINS DE SAINT BENOÎT
LES MARCHEURS DE CORNOUAILLE
LES MARCHEURS DE L'ADOUR
LES MARCHEURS DOU BI DE REY
LES PIEDS AUDACIEUX

LES PIEDS FUTES
LES TASSE-CAILLOUX SARTHOIS
LES VIKINGS FLERIENS
LUISANT AC MARCHE
MARCHE RANDONNEE COUERON-
NAISE
MARCHE VIVE
MULTIMARCHE 58
PEZENAS VCLL
RAND'AUDAX 44/85
RANDONNEURS CYCL. DU VAL DE
VERE
RANDONNEURS VAL D'AUTHION
ROUEN ATHLETIC CLUB
ROYAN OCEAN CLUB CYCLO
SOCIETE VELOCIPEDIQUE FONTE-
NAISIENNE
STADE PORTE NORMANDE VERNON
U.S.M. MONTARGIS
UNION CYCLOT. DE TOURAINE
VELO LOISIR SAOSNOIS
VELO CLUB SAINT SEBASTIEN
VELO SPORT CASTELNAUDARY

LES INDIVIDUELS

Axel AGUETTANT
Nicole AGUETTANT
Patrick AGUETTANT
Françoise ARNAULT
Jacques ARNAULT
Pascal BACHELARD
Charlotte BECQUART
Christian BERGEZ CASALOU
Ginette BERGEZ CASALOU
Pierre BESSETTE
Gilbert BOGAERT
René BOULET
Albert BOUVET
Gérard BRAT
Dominique BRICKA
Daniel BROSSARD
François CERVEK
Alain CHALLANT
Sylvie CHALLANT
Jean CHAPUIS
Daniel CHENU
Albert CLARAMONTE
Didier COJEAN
Gaston CONSTANT
André COPIN

Patrice COTTIN
Maurice CROS
Guy CUNY
Jean-Joël DE RUDNICKI
René DEGOUTTE
Jacques DELVAL
Christian DESAUTY
Dominique DESIR
Jean DUVAL
Lucienne DUVAL
Bernard EON
Vincent ETCHEBERRY
Pierre FABRE
Henri GENISSEL
Gérard GICQUEL
Roger GOULAUX
Jean-Luc GRIPPON
Guy GUEFFIER
Josiane GUEFFIER
Michel GUERARD
Hubert HEDOUIN
Charles HERUBEL
Monique HERUBEL
Jean-Claude JUNIER
Christiane KREMER
Jean-Marie KREMER
Christian KRIER

Alain LAMMERS
Jacques LANNNOY
Michel LAVIEC
Daniel LE GUERN
Gislhaine LE LAY
Marcel LEGALLE
Guy LERAY
Raymond LEROY
Jacqueline LIVET
Jean-Yves LIVET
Claude LOUIS
Jacques LOURDET
Jean MARCHAND
Maryse MASSAUD
Patrice MASSAUD
Alain MASSON
Guy MAUREL
Gérard MAURICE
Michel MAUVAISE
Eric MORANNE
Mireille MORGAN
Jacques MORIN
Gérald PAILLARD
Philippe PATAULT
Jean-Claude PERRON
Jean PERRUHOT
Philippe POQUET

Raymond POULIDOR
Linda RAMEL
Jacques REMANDE
Serge RICHARD
Gérard RIOUT
Daniel ROBERT
Baudoin ROSSIUS
René ROUSSEAU
Alain ROYER
Michel SALAÛN
Marcel SARRAZIN
Jacques SERAY
Alain SERGERE
Jacques TORGUE
Jean-Luc TREBERNE
René VASSEUR
Marc VAUTIER
Jean VEILLET
Bernard VERGNES
Eric VERGNES
Jean-Michel VINCELOT
Michel VOISINET
Robert WEIDMANN
Paul WINNLEN

15

Merci à nos sociétaires !

Devenez recruteurs et faites adhérer vos relations !

Situation au 9 mars 2013. A cela, il convient d'ajouter 20 abonnés, non sociétaires.



Comment faire une déclaration de brevet Audax cycliste ?

Pour faire suite à l'article paru dans la Revue n° 607, voici quelques informations complémentaires qui seront d'un grand intérêt pour les organisateurs des brevets Audax.

Rappel des textes de référence :

- Décret n° 2012-312 du 5 mars 2012 relatif aux manifestations sportives sur les voies publiques ouvertes à la circulation publique modifiant le Code du sport.

- Arrêté d'application du 3 mai 2012 relatif aux manifestations sportives sur les voies publiques ou ouvertes à la circulation publique - NOR : IOCA1222710A.

- Circulaire interministérielle n° DS/2012/305 et n° DMAT/2012/000646 du 2 août 2012 concernant l'application du décret n° 2012-312 du 5 mars 2012 relatif aux manifestations sportives sur les voies publiques ou ouvertes à la circulation publique.

Ces documents sont disponibles sur le site www.legifrance.gouv.fr.

Un document cerfa (13447*02) est disponible, document certifié que l'administration ne peut refuser. Le fait qu'il n'a pas été mis à jour après parution du décret du 5 mars 2013 n'empêche pas son utilisation.

Il permet de limiter le nombre de documents annexes à joindre à la déclaration, s'il est complété correctement il permettra de traiter le dossier rapidement. Le nom de l'organisateur doit être celui du président de l'association et non celui de l'association, ce dernier étant celui de la raison sociale. Indiquez le nombre de véhicules accompagnateurs avec le nombre maximal de participants.

L'adresser plus d'un mois avant la date de la manifestation au(x) préfet(s) du département ou des départements traversés (attention il arrive que des routes ou chemins serpentent en limite de deux départements). Ce n'est pas la date d'expédition qui fait foi mais celle de réception en préfecture.

Doivent être joints à la déclaration (cerfa 13447*02):

- Le programme et le règlement de la manifestation,
- L'itinéraire imposé aux participants, un plan des voies empruntées sur lequel figurent les points de rassemblement ou de contrôle préalablement définis,
- Le recensement des dispositions assurant la sécurité et la protection des participants et des tiers,
- Une attestation de police d'assurance souscrite par l'organisateur de ladite manifestation,
- Une fiche d'incidence Natura 2000 si le parcours traverse un de ces sites, certaines préfectures ont établi un formulaire, la FFCT également. Voir la carte des sites <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

Le programme c'est la feuille de route, à ce sujet contrairement aux idées reçues l'allure Audax pour les cyclistes n'est pas un temps imposé à respecter, mais une allure maîtrisée, dans un délai entre un temps minimum et un temps maximum. Faire apparaître le dernier délai.

Le règlement doit être le règlement des brevets Audax et non le règlement type FFCT des manifestations de cyclotourisme.

Le tracé de l'itinéraire sera fait sur fond de carte. On choisira IGN ou Michelin qui sont les plus courantes et les mieux lisibles. En cas de long parcours ne pas trop réduire l'échelle mais faire de préférence plusieurs feuilles.

Le recensement des dispositions assurant la sécurité est nouveau, il n'était pas à fournir avant application du décret.

Ces dispositions sont fixées par les règles techniques et de sécurité édictées par la FFCT.

L'évaluation des incidences sur un site Natura 2000 n'est obligatoire pour un brevet Audax cycliste que si :

- le budget dépasse 100 000 €,
- il est délivré un titre national ou international,
- la manifestation est organisée dans un but lucratif et regroupe sur un même site 1500 personnes ou plus.

Il suffit donc de déclarer que le brevet n'entre pas dans ces catégories.

L'obligation de donner la liste des communes traversées n'existe plus, la joindre ne nuira pas au bon traitement du dossier, elle existe en fait quand vous donnez les horaires de passage.

Le cerfa mentionne la possibilité d'envoyer la déclaration par voie électronique; le préfet ne peut donc s'opposer à ce que vous utilisiez ce moyen. Un annuaire des agents de l'Etat en charge des manifestations sportives sur la voie publique est disponible sur le site de la FFCT dans l'espace fédéral dédié aux structures, onglet gestion documentaire, paragraphe organisation de manifestations; toutefois les organigrammes des préfectures sont très fluctuants, prenez donc la précaution, lorsque l'adresse est l'adresse professionnelle d'une personne, de demander par téléphone si l'agent est toujours le même et si l'adresse de messagerie est toujours la bonne (s'il y a une modification, signalez la à la FFCT).

Si vous utilisez ce mode de transmission, tous les documents (n'oubliez pas la lettre d'envoi) doivent être adressés en PDF au format A4, les préfectures ne disposant que de très peu, ou pas, d'imprimantes grand format. Demandez toujours un accusé de réception de votre message, vous aurez la certitude que le message s'est affiché sur l'ordinateur de quelqu'un.

Des exemples sont disponibles dans les fiches outil du dossier pilote :

<http://www.audax-uaf.com/cyclo/telech/pilote2.pdf>.

Si votre dossier est bien présenté vous recevrez un accusé de réception mentionnant que le dossier est complet, ou mieux les félicitations de l'agent chargé d'instruire le dossier (cela m'est arrivé). Je peux vous conseiller lors du dépôt d'un dossier, vous pouvez me contacter.

N'oubliez pas toutes les autres demandes d'autorisation ou déclarations (ONF, VNF, SACEM, débit de boisson temporaire, etc...)

Michel GUÉRARD

Sociétaire 979

Secrétaire administratif de préfecture honoraire.

Membre de la commission sécurité de la FFCT.
dospilote@audax-uaf.com

Suite à la déclaration en préfecture de Seine et Marne, nous constatons que certains préfets ont pris un arrêté qui étend les dispositions des arrêtés du 20 décembre 2010 et 13 décembre 2012 à d'autres routes départementales dans leur département. Ces arrêtés ne visent parfois que les manifestations soumises à demande d'autorisation préalable, il est toutefois prudent de se renseigner à la préfecture pour connaître si un tel arrêté existe dans le département traversé par la manifestation.

Les déclarations préalables aux brevets de marche Audax

Comme indiqué dans la précédente Revue, la réglementation concernant la déclaration des manifestations sportives sur la voie publique a évolué, voici quelques précisions qui vous aideront à mieux aborder l'aspect administratif de votre organisation

Une nouvelle réglementation des manifestations sportives sur les voies publiques a été édictée au cours de l'année 2012.

Les textes de référence sont :

- Décret n° 2012-312 du 5 mars 2012 relatif aux manifestations sportives sur les voies publiques ou ouvertes à la circulation publique,
- Arrêté du 3 mai 2012 relatif aux manifestations sportives sur les voies publiques ou ouvertes à la circulation publique,
- Circulaire interministérielle n° DS/2012/305 et n° DMAT/2012/000646 du 2 août 2012 concernant l'application du décret n° 2012-312 du 5 mars 2012 relatif aux manifestations sportives sur les voies publiques ou ouvertes à la circulation publique.

Trois situations sont répertoriées :

Les manifestations soumises à autorisation : elles comportent un chronométrage et se déroulent en totalité ou en partie sur la voie publique,

Les manifestations soumises à déclaration préalable : elles se déroulent en totalité ou en partie sur la voie publique dans le respect du code de la route et n'imposent à leurs participants qu'un ou plusieurs points de rassemblement, à l'exclusion d'un horaire fixé à l'avance et de tout classement en fonction notamment d'une moyenne imposée,

Les manifestations qui ne sont soumises ni à autorisation ni à déclaration : elles s'effectuent sur voie privée ou dépourvues de tout classement sur la voie publique.

Le règlement des brevets Audax pédestres stipule que les brevets se déroulent en groupe à allure imposée.

Par conséquent et suivant la nouvelle réglementation, les brevets Audax pédestres sont soumis à autorisation. Seuls exceptions ceux qui se déroulent en dehors des voies classées dans le domaine public de l'état, des départements et des communes, des chemins ruraux et des voies privées ouvertes à la circulation publique.

La procédure pour demander l'autorisation

L'association organisatrice doit recueillir l'avis de la FFRandonnée au regard des règles techniques et de sécurité à respecter (l'UAF saisit la FFRandonnée à ce sujet). L'association adresse ensuite une demande d'autorisation au préfet de chacun des départements traversés trois mois au moins avant la date prévue pour le brevet. Ce délai est réduit à deux mois lorsque le brevet se déroule dans un seul département.

Le dossier de demande d'autorisation doit comprendre :

- La date et les horaires de l'organisation,
- Le nombre maximal de participants,
- Les nom, adresse et coordonnées de l'organisateur,
- Le plan détaillé des voies et parcours empruntés,
- Le règlement de l'organisation,
- Un exemplaire signé de l'attestation de police d'assurance,
- Le nombre approximatif de spectateurs,
- L'avis de la FFRandonnée ou, à défaut d'avis rendu, la preuve de l'envoi par lettre recommandée avec accusé de réception de la demande d'avis,
- Le recensement des dispositions assurant la sécurité des participants et des tiers.

L'autorisation est délivrée par le préfet du département de départ de l'épreuve. Les préfets des départements traversés doivent seulement porter leur accord dans les visas ou le transmettre par simple courrier électronique.

Cette nouvelle procédure est mise en place progressivement par les associations. J'apporterai des informations complémentaires quand elles me parviendront. Vous pouvez me contacter si nécessaire.

Alain LAMMERS

Vice-Président Marche

vpmarche@audax-uaf.com





Concours photo de l'UAF

Comme annoncé dans la revue précédente, un concours photo va être organisé cette année pour les Sociétaires et Abonnés de l'UAF.

Des lots seront attribués aux trois premiers de chaque thème.

Qui lors d'un brevet Audax ne s'est jamais arrêté au détour d'un chemin pour capter dans sa boîte à image, un paysage remarquable, une scène de la vie quotidienne. Parce que la photographie fait partie intégrante de nos disciplines.

Règlement du concours photo :

Un concours est ouvert à tous les Sociétaires et Abonnés de l'UAF autour d'un thème permanent et d'un thème « annuel ».

• Règlement du concours :

Article 1 :

L'Union des Audax Français organise un concours photo :

- Papier couleur : argentique (origine négatif) ou numérique,

Article 2 :

Ce concours est exclusivement ouvert et réservé à tous les Sociétaires et Abonnés de l'UAF.

Article 3 :

Aucun droit de participation n'est perçu.

Article 4 :

Le sujet du concours est fixé chaque année par le Comité Directeur de l'Union des Audax Français.

Il est publié dans la revue des Audax.

L'auteur abandonne ses droits pour utilisation dans les publications de l'UAF.

Article 5 :

Les épreuves seront jugées par un jury. Les membres du jury ne peuvent participer au concours.

Article 6 :

Il sera établi un classement par catégorie. Chaque participant ne devra présenter qu'une seule réalisation par catégorie, les images devant être différentes d'une catégorie à l'autre. En outre, chaque participant s'engage à ne présenter que des réalisations personnelles et récentes.

Article 7 :

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix en cas d'insuffisance de qualité des réalisations.

Article 8 :

Les meilleurs clichés seront publiés dans la revue des Audax. L'UAF se réserve la possibilité de conserver ou d'établir un duplicata en vue de l'intégration du cliché dans la photothèque de l'UAF. Les clichés seront retournés aux participants qui en feront la demande. Ces derniers fourniront une enveloppe timbrée à leur adresse. Elle sera à insérer avec le bulletin de participation.

Article 9 :

Toutes les photos couleurs (origine argentique ou numérique)

seront tirées sur papier au format 13 x 18 ou formats similaires (15 x 21, 15 x 20).

Les envois ne pourront pas être faits via Internet ou CD-Rom.

Article 10 : sujets

- un sujet « permanent » : « **les brevets Audax** »

- un sujet annuel : « **le bord de l'eau** » (sujet 2013)

Article 11 :

Les prix se présentent sous la forme de valeur correspondant aux 1er, 2ème et 3ème prix de chaque catégorie. Chaque participant recevra le prix de son meilleur résultat. Les prix ne sont pas cumulables. Les jeunes participants âgés de moins de dix-huit ans pourront se voir récompenser d'un prix spécial.

• Modalités

Chaque réalisation devra comporter un titre et un pseudonyme choisis par le participant.

Dans l'enveloppe d'expédition sur laquelle devra figurer « concours photo » :

- Placer les photos après avoir noté au dos de chacune le pseudonyme choisi et le thème. Ce pseudonyme ne doit pas avoir de lien avec votre nom (initiales) ou département afin que le jury ne puisse faire aucun lien entre vous et le pseudonyme choisi. Par exemple « Audax 1234 »

- Remplir le bulletin d'inscription découpé dans notre revue en notant vos coordonnées ainsi que votre pseudonyme le joindre à vos photos dans une enveloppe cachetée qui sera mise avec les photos dans l'enveloppe d'expédition.

- Noter votre pseudonyme sur cette enveloppe cachetée.

Les réalisations sont à faire parvenir avant le 30 octobre 2013 à :

Patrick Aguetant

Concours photo UAF

39 rue des Roses

94520 PERIGNY sur YERRES

qui transmettra l'ensemble des envois au jury à la date où il se réunira avant la prochaine assemblée générale qui reste à définir. Les envois seront décachetés à cette date par les membres du jury.



Concours photo de l'UAF 2013

Bulletin à renvoyer avant 30/10/2013 à

Patrick Aguetant "Concours photos UAF" - 39 rue des Roses - 94520 Perrigny-sur-Yerres

Nom : _____ Prénom : _____ Pseudonyme : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Adresse mail : _____

Thème permanent : *les brevets Audax*

Titre de la photo : _____

Thème annuel : *Le bord de l'eau*

Titre de la photo : _____

Le rendez-vous de St Rémy-lès-Chevreuse Le Bi-Audax de l'UAF

Cyclistes et marcheurs se sont retrouvés le 9 mars dernier à St Rémy-lès-Chevreuse pour le traditionnel Bi-Audax (100 km vélo et 25 km marche) organisé par l'UAF



donnant rendez-vous pour le 200 km du 13 avril.

Un après-midi marcheur

C'est en tout début d'après-midi qu'une trentaine de marcheurs se retrouvèrent à la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse pour effectuer le traditionnel brevet de 25 km Audax dans le cadre du Bi-Audax.

Bref un bel après-midi bien dans la tradition Audax. Pour finir il se murmure que l'an prochain le Bi-Audax pourrait changer de secteur. A suivre !

Jacques LANNOY
Jean-Michel VINCELOT



Une matinée cycliste

C'est avec une envie non dissimulée que vingt six cyclos dont cinq féminines se retrouvèrent au petit matin pour effectuer pour certains leurs premiers 100 kilomètres de l'année. Qu'elle ne fut pas notre surprise en voyant arriver quatre représentants du Club de Maurepas à vélo et ayant déjà parcourus plus de 90 km avant le départ, de nuit et par un temps humide à souhait. Ceux-ci étaient en pleine préparation pour la flèche Vélocio.



Le parcours empruntait les routes touristiques de la vallée de Chevreuse. La route humide ne tarda pas à occasionner une première crevaison. Les plus grosses difficultés du parcours (Clairefontaine, La Celle les Bordes) ont été concentrées sur les trente derniers kilomètres et pour certains, l'arrêt non programmé du à une seconde crevaison, fut un soulagement. Nous terminâmes ce brevet, commencé dans le brouillard, sous un soleil radieux, gage de la proche fin de l'hiver, parfaitement dans l'allure prévu. Chacun put échanger ses impressions, à l'arrivée, sur ce premier brevet et parler des prochaines sorties à venir pendant le pot de l'amitié tout en se

Cinq d'entre eux ayant effectué le 100 km vélo le matin.

Comme d'habitude Alain Lammers nous avait concocté un parcours très champêtre à travers les chemins de la vallée de Chevreuse. Quelques déclivités parsemèrent cet itinéraire ce qui le rendit d'autant plus plaisant. Un maximum de sentiers fut utilisé de façon à être le plus tranquille possible. La température fut agréable augurant du prochain printemps. Le groupe fut conduit dans la plus pure allure Audax. Quelques haltes permirent de se sustenter ou de vaquer à des envies naturelles !



Retour à la gare de St Rémy dans les temps prévus où chacun se disloqua en fonction de son moyen de locomotion, la plupart reprirent le RER B en direction de Paris. Jacques Remande distribua moult coups de tampons sur les carnets d'Aigle ou de Coquille, avant lui aussi, de regagner ses pénates.

Partager ensemble son plaisir

Ces brevets attirent toujours les cyclistes et les marcheurs, tous domaines. En effet, en toute simplicité, vivre des passions concordantes, partager ensemble son plaisir, c'est extra.

En période des vacances, ce bi-audax a rassemblé, cependant, moins de participants. La moitié que d'ordinaire. Très heureux de leur forme du jour, quatre Audacieux de renom, se sont offerts le doublé.

Merci aux Vice-Président Cyclo Jean-Michel Vincelot et Vice-Président Marche Alain Lammers. Avec un regard d'avance, ils nous ont emmené sur de beaux parcours.

Partant du RER B, à 7h00 et 14h00, nous évoluions immédiatement dans la superbe Vallée de Chevreuse, riche d'histoire, protégée par le Château de Versailles..

Dans une ambiance bon enfant, l'après-midi de ce printemps précoce, le soleil nous éclaboussait de ses chauds rayons.

René VASSEUR



L'Ardenne bleue

100 km chez Jacky Servais

En ce 19 janvier 2013, neige, vent glacial, jusqu'à moins 10°C la nuit, ce circuit bien mesuré, a fait le bonheur des marcheurs ayant de l'endurance à revendre. Dans ce Pays de Vesdre qui présente une grosse densité de pentes, il en fallait. Sur 57 partants, aucune chute et abandon, n'ont été déplorés.



en permanence, en bas, regarder où l'on mettait les pieds et non la lune. Marcher sur la faible couche de neige, fut agréable ! Revêtue de son manteau blanc, la campagne était féerique.

Au pied des Hautes Fagnes, jadis gravies en plein élan. A présent, Jacky choisit la facilité. Malgré tout, nous avons affaire à des côtes moyennement prononcées. Inopinément, impitoyablement, celles-ci se dressent devant nous. Dans le Plat Pays, y aurait-il aussi des bosses ? Les costauds, un solide mental, ne plient pas. Leur mystère c'était leurs forces.

Parenthèses attendues aux

Tourelles du Petit Rechain, le Nid de Jacky. Deux pauses permettent de souffler un peu. Surtout, le matin. Dans les longues distances, la complexité cérébrale ne fait pas partie du jeu.

Dans la vallée de la Vesdre vécurent vraisemblablement les Néanderthaliens, entre 100.000 et 40.000 ans, avant notre ère et les Cro-Magnons **Verviers**, jadis la ville du drap, de la laine et du costume exportés dans le monde entier, nous réservait alors, une ultime longue côte pour revenir à la salle *Chanteloup*. *Le froid de loup* nous tire sa révérence. Pluie et verglas entrent alors en scène. Quelques pas plus loin, fous de joie, nous avons atteint notre but. De la légèreté du flocon de neige, nous pensions déjà remettre ça !

Dany, Geerd, Rudolf, Embert (milieu), Roland, Daniel (derrière), assurèrent la sécurité, sans laisser de traces de pneus sur la chaussée. Marcus et Marie-Lyne, Alain, Jean-Marie se chargèrent du ravitaillement.

Ce dimanche matin, Stembert vit et montre profusion, sportivité et sympathie. Chacun se félicite d'avoir pu tenir le rythme et, physiquement, n'avoir pas eu de problèmes. Ici, le novice et l'habitué. Celui qui se demande ce qu'il vient faire, vite se décomplexe et le mordru, sont logés à la même enseigne, du début jusqu'à la fin. Martine, les yeux pleins de malice, Jean-François et moi, ne sommes pas prêts d'oublier les extraordinaires kilomètres grappillés, à l'air vif, durant ces vingt heures. Ce lundi matin, je les revis, espérant les répéter encore, l'an prochain.

Les pilotes Jacky (trente cinq étoiles et flèches) et Franky, je ne vous dis pas, purs jus élevés très jeunes aux 100 kilomètres, précédés des courageux signaleurs Lucia et Serge, ont assuré en permanence, un 6 km/h. soutenu, malgré le dénivelé +. L'été, sous le chaud soleil, cela eût été excessif. On envie l'état physique et la baraka de Fernand, 84 printemps. Un brin de muguet. Un pantalon de cuir ciré, noir, très classe, à le voir, on croirait qu'il est prêt à prendre la relève ! Preuve que les certitudes scientifiques doivent être pondérées. Notamment, lorsqu'il s'agit de la discipline Audax.

Savourée, une affligem Patersvat, une Kerstvuur blonde ..., nous remet les sens dans l'ordre. *De smaak van een echte pint* (Il n'y a que ça de vrai). A l'aise dans la langue de Molière, comme dans celle de Vondel, de la façon la plus chaleureuse, Jacky distribue des cadeaux à celles et ceux qu'il avait réunis autour de lui pour l'aider. Sans oublier les personnalités de la Ville. Dans la tradition de Stembert, trois marcheuses participant à cette « attraction » pour la 1^{ère} fois, repartent avec un nounours en peluche. Trois féminines, de trois nationalités, obtiennent leur Aigle d'Or. 1^{ère} : Catherine Otto, de Liège (B) – 8^{ème} : Marion Hofbauer, de Dormogen (D) – 44^{ème} : Jeannette Van Der Marel (NL).

La nuit magique. En raison des conditions climatiques, de petites routes et chemins ont été écartés. Il fallait avoir l'œil,



Un grand merci à Jacky et toute son équipe omni présente, pour l'excellent accueil.

René VASSEUR

Vertou . . . que de boue !!!!

25 km audax 27 janvier 2013

Ce dimanche 27 janvier restera dans les annales des audax
La météo avait annoncé de la pluie et un redoux
Alors que 157 marcheurs audax sont venus à Vertou
D'entrée le mot d'ordre était donné : boue...
Premier chemin, première difficulté car chaussures et chaussettes trempées
De bons matins cela réveille et ça met en forme !!!
Ces « bouts » de vignes sont détrempés, la terre n'est plus assoiffée mais nos pieds si !
Le premier ravitaillement composé de boissons chaudes est d'un grand réconfort ...
Heureusement car le plus beau reste à venir...
Un chemin plus qu'inondé.... Si si on va y aller ... eau jusqu'au genoux et pas chaude en prime.

*Alors Bernard a mouillé ses panards
Guytou a eu de l'eau jusqu'aux genoux
Maryse à mouillé le pan de sa chemise
Jeannine en avait jusqu'à la poitrine
Marie-Claude a nagé le crawl
Le grand Joël n'a mouillé que ses semelles
Michel a eu de l'eau jusqu'aux bretelles
Dans ses chaussures Gilles a eu une anguille
(enfin, c'est ce qu'il dit...)
Et yoyo en avait plein le dos
Je n'ai pas trouvé de prénom en « ouille »...
... dommage messieurs.*

Bref, il paraît qu'un bon bain de boue c'est bon pour la peau...
Alors nous avons été 157 à avoir été gâtés !
Après ces opérations marécageuses, ces flops et autres glissades
Nous en avons plein les « bottes » et n'avons qu'une seule envie
Rentrer à la maison et prendre un bon bain.... de mousse celui là !!!

Anne LEGER



21

Des info pour tous

La Revue des Audax :

- L'abonnement 2013 va du numéro d'avril 2013 au numéro de janvier 2014,
- Vous pouvez vous abonner à tout moment de l'année et vous recevrez les numéros déjà parus,
- Clubs sociétaires, pensez à souscrire plusieurs abonnements pour vos adhérents !

Licences :

Nous ne souscrivons pas de licence pour des NON sociétaires, c'est en contradiction avec l'application du code du Sport et contraire à l'esprit Audax.

FFRando et certificat médical :

Pour une licence FFRando, le certificat médical est obligatoire et les demandes sans certificat non pas été traitées, (les premiers rappels sont restés sans effet !).

Affiliation FFCK :

Pour des raisons financières, par manque d'activités et en accord avec la FFCK, il a été décidé de mettre en sommeil, pour 2013, notre affiliation.
Bien que nous restions très prudents pour 2014, nous espérons retrouver une situation plus favorable dans des délais brefs.

Ski de fond :

L'UAF est fière des performances d'un de ses grands Audax complets qui vient de s'illustrer dans une épreuve de ski de fond bavaroise, la SKADI LOPPET, et sur deux distances : 30 et 42 km.
Toutes nos félicitations à ce sportif accompli, inlassable bénévole : Gérard MAURICE.
(Il ne nous manque qu'une photo que nous attendons avec impatience !).

Saverdun fait marcher,

Carcassonne-Saverdun 100 et 150 Km



Avant le départ, stade Albert Domec à Carcassonne

Les brevets audax marche de Saverdun sont l'œuvre d'une personne étonnante à la voix descendant le gave, chargée des écumes de la passion. Cyclotouriste convaincu et assidu aux rendez-vous parisiens, Jean rencontra en 1968 Guy BOSSIERE, Président de l'UAF, difficilement contournable, adhéra un an à l'UAF, participa et réussit le PBP audax 1971. Entre temps, il courait les cross dont le célèbre Figaro qu'il disputa au moins 20 fois. Fidèle à la tradition des audax cyclistes de cette génération, nous marchions l'hiver. Ainsi Jean LACOURT participa au 100 de Mouy, à Paris-Lagny-sur-Marne, 100 km avec des étapes de 30 à 40 km et bien d'autres dont la nouvelle épreuve créée en 1968 par André ASTEIX (président du SC BELLEVILLE, aigle d'or cyclo et marche) «Paris-Rotonde» 80 km à 6,5 de moyenne, regroupant une soixantaine de marcheurs. Epreuve reprise par l'UAF et organisée tous les dix ans (prochaine édition en 2018) sous forme d'un brevet de 75 km. Licencié à l'UCT Toulouse, Jean participa à la création de la confrérie des «Cols durs» dont il devint naturellement le secrétaire. En 1998, il retourna au pays. Selon les vers de Joachim...

*«Heureux qui, comme Jean, a fait un beau voyage,
Ou comme cestuy-là qui conquiert l'aigle d'or,
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses amis le reste de son âge !...»*

A Saverdun, en 1998, il mit au point un 25 km. 6 participants. Tenace, il insista. En 1999, il remit le couvert en proposant un 25 et un 50. Il se fit novateur en proposant des *premiers pas* de 12-13 km en formule audax qui connurent un succès immédiat (à sa grande surprise). Il grogna, tourna la caboche, mijota un secret. En 2000, mit sur pied avec ses amis un 100 km audax au départ de Saverdun. Jean accueille les marcheurs descendus du train, son vélo à la main. La mairie de Saverdun encouragea le projet et accompagna toutes ses initiatives jusqu'à ce jour.

Rappelons : 2000, 100 km, une grande boucle par le col de Calzan (470 m) et Mirepoix.

2002 : 125 km

2004 : 150 km sur le même parcours qu'en 2000, allongé d'une boucle correspondante.

2005 : 100 km, Toulouse (départ place du Capitole)-Saverdun.

2007 : 100 km, Cazères(31)-Saverdun.

2009 : 100 km, Foix-Saverdun.

2011: retour au 100 km initial et 2013, nous voici les 9 et 10 février sur le Carcassonne-Saverdun 150 et 100 km.

Proposant à chaque édition un 12,5 km à la rencontre du grand brevet permettant aux novices de partager une bonne heure de marche avec les endurants et de presque y être. Jean bénéficie de l'aide d'une petite équipe. Il reste l'acteur et l'architecte de ses initiatives.

Parmi les grandes pointures descendues en Ariège, je note entre autres: R DEGOUTTE, H LEGRAND, B ROSSIUS, JP FOMBONNE, F ROTTIERS, JF ROISNE, Th LEPINE, R VASSEUR. René, élégant bipède filant sur ses 77ans, accuse 27 aigles d'or, a participé à toutes les éditions. Bernard BOUTIN ne pouvait manquer ce rendez-vous incontournable. 10h30, André HEREDIA, Président du club cyclotouriste de Carcassonne, moustache à la Dali, nous accueille au stade Albert DOMEQ, haut lieu du rugby local. La Cité s'étire majestueuse, se laisse saisir aux petits écrans. L'humeur est joyeuse malgré le cèdre, vent dur. Le peloton sous la conduite d'Henri POUSTIS, dévoué capitaine audax des brevets du sud-ouest, rejoint le canal du Midi. La tempête récente a tellement secoué les platanes que le sol reste jonché de branches. Les bourgeons pointent timidement. Quelques canards nullement effrayés par notre présence traversent. L'écluse de Bram garde le silence. Le vert des volets pâlit sur le crépi sobre et mat, jurant avec la plastique des bateaux de plaisance serrés les uns contre les autres en attendant les estivants. Antoine, Jean, Daniel s'appliquent à nous ravitailler. Le temps est calme, la température voisine les 5°. 17h00, la pluie se signale et nous accompagnera jusqu'à 4h00. Castelnaudary, repas. Les rares clients, la mine grave, l'œil rivé sur le téléviseur, fixent ce triste match de rugby face aux Gallois. La pluie a profondément dégradé le chemin de halage. Nous évitons les flaques, la boue jamais. La surface du canal laisse échapper un éclat trompeur. Henri veille au bon comportement du groupe. Sortis du canal, les pieds crottés, le vent se déchaine. Un panneau limite sa vitesse à 50. Ouf! Un chapelet de lumières jaunes s'étend à l'horizon laissant deviner une ville prochaine. La route perce une voie invisible et s'enfonce dans l'obscurité. Gibel, le vent cesse. Les côtes du Lauragais se dessinent. Frère Bernard drapé d'une soutane rose bardée d'un baudrier jaune téléphone aux copines. Frère Michel blessé d'un fer mal fixé, a pu réparer sans l'aide d'un forgeron audois.



Le peloton traverse Picarrou et arrive à Saverdun. Le café des sports nous attend pour un petit déjeuner bien mérité. Certains quittent, fatigués, blessés. Françoise et Jacques ARNAULT tiennent le coup, foi de Bigourdans. Le jour se lève annonçant une belle journée. Jean, redevenu marcheur pour 50 km, poussera vers 17h00 son cri habituel: «Monsieur le maire, je ne pense pas comme vous, mais je vous aime bien». Pendant ce temps, Léon se détendra en compagnie de Gisèle et Bernard LESCUE, au rythme de ses récits et de ses légendes. Merci Jean et amis Saverdunois.

Léon de MONTREUIL

mais fait aussi écrire !!!

Le 150 km à suspens de Jean Lacourt

En ce matin d'hiver, il fallait vraiment oser le faire. A la nuit tombante, la neige recouvre le sol. Cela devient critique. Fort heureusement pour nous, la Cour de Jean avait arrêté les chutes de neige depuis Montpellier, avant le départ. Un brevet plein de suspens qu'on a vu venir de loin ... !!!

Stade Albert Domec. Malgré la réputation de Jean Lacourt, Albert Querol, l'Adjoint au Sport, André Hérédia, le Club de Rugby, la Dépêche du Midi, on pourrait avoir une impression énigmatique. **Ca commence fort.** Albert entonne « *Montagne Pyrénées* ». Jean souhaite la bienvenue, promet souffrances et pleurs aux 14 marcheurs sur le 150 km, 14 sur le 100 km, ils ne désarment pas pour autant.

11h00. Les dés sont jetés. Le périple embarque à la Cité de Carcassonne, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. Ses deux enceintes fortifiées et ses 52 tours sont impressionnantes. Un morceau de plaisir très fort à croquer d'entrée. Cela seul valait le déplacement. 2.500 ans d'histoire. Mille combats. Gaulois, Romains, Wisigoths, Sarrasins et Francs y ont laissé leur empreinte. Sur les chemins de ronde, des photos immortaliseront l'Audax, seulement d'un peu plus d'un siècle, vaillante et plus déterminée que jamais. Cette année, les bons ne sont-ils pas nettement meilleurs ? Et puis, des grands sportifs, de plus en plus nombreux, nous rejoignent. La visite éclair s'achève. Dans son rôle de capitaine, Henri Poutis respire la marche. Non du style à nous faire perdre notre temps, il nous entraîne dans la ville basse. Le chemin de halage du canal du Midi, nous fera rejoindre tard en soirée, Avignonet-Lauragais (Haute Garonne). La pluie persistera jusqu'au lever du jour. Les pieds dans l'eau trouble, les platanes alternent avec les écluses de la Douce, de Bram, de la Guerre ...

La première équipe de cinq volontaires du Cyclo Vélo Club de Saverdun, venue prêter main forte, nous fait goûter le saucisson pur porc, ainsi que le jambon cru du Pays, fondant dans la bouche. Le vin de Corbières se laisse boire. Le cassoulet renommé de Castelnaudary où un dîner impeccable nous est servi avec rapidité, est resté dans les oubliettes. Conviviale et délassante, est l'ambiance. Chéri des canards, le canal au niveau élevé, est à nouveau longé. La Gadoue de Petula Clark, des années 1980, finit par nous lâcher les baskets aux environs de 23 heures.



Km 62.1. L'évasion vers les Coteaux.

Les médias se montrent sous un autre visage. De bonnes sensations sont retrouvées. Nos mollets qui s'étaient durcis, adorent ce retour à la route. En lacets, placée dans la partie la plus ardue du parcours, elle grimpe sec jusqu'aux contreforts de l'Ariège. Il nous faut pénétrer dans cette contrée secrète comme y pénétraient les Pèlerins du Moyen Age. Par rafales, le vent de face, cruel, nous déverse une pluie glacée. Sans compassion, dans cet environnement sauvage, il s'emploie à nous faire obstacle, sans toutefois y parvenir. Sa force, par moments, nous dévierait presque. L'encouragement, si discret soit-il, est mutuel. Il est perçu dans le regard de l'autre, exposé au même régime. Devant moi, Françoise et Jacques Arnault pratiquent le marathon, le vélo et le trail. A Paris-Meaux, Jacques Remande, qui a eût l'idée, avec Jean, de ce périple (en 2007), devait les orienter sur du costaud : le 150 km Creusois et celui-ci. Une expérience réussie qu'ils ont parfaitement maîtrisée.

6h30. A Saverdun, le petit déjeuner réconforte. Les participants au 100 km, s'en repartent, manifestement heureux. Ce week-end, les amateurs de sensations fortes ont été servi plus que d'ordinaire.

La fraîcheur des partants sur 25 et 50 kilomètres, me donne du baume au cœur. Cela crée des circulations entre nous. La météo est plus clémente. A **Mazères**, on aboutit à la halle édifiée entre 1845 et 1850. A ce stade avancé du brevet, la paix du village endormi, règne. Celui-ci serait resté dans l'ombre, si des moines Bénédictins n'étaient venus s'installer sur son territoire au XIIème siècle. La plaine rassure jusqu'à ce que des côtes à venir, nous lancent de nouveaux défis. Le soleil commence à chauffer. A peine croyable !

Il a marché 100 kilomètres. Le pied sur l'accélérateur, à présent, l'incontournable Albert veille sur notre ardeur restante et notre sécurité. Tout chez lui est extrêmement précis. Il nous allégera de vêtements en fin de matinée.

Depuis des heures, j'ai le bas du dos meurtri. J'ai dû forcer. Je n'ai pas su gérer, dans son intégralité, comme il se devait, cet éprouvant 150 km, qui s'annonçait d'une grande exigence. Certes, mon anorak était devenu trop pesant pour cet exercice de longue durée. La douleur due à la fatigue se répète. Je ralentis le pas et décroche de plus en plus. Maintenant, je penche légèrement du côté gauche. Je suis un peu inquiet. Je refuse donc de me mettre en danger. J'abandonne au 122^{ème} kilomètre.

A droite, la Chaîne Pyrénéenne s'étire d'est en ouest. Que de neige ! C'est magnifique. J'ai la chance de pouvoir contempler ce spectacle 3 D, le temps, sur un coup de fil de Jean, tombé du ciel, qu'Albert vienne me chercher. Cà valait le coup ! Dans la même tension, dans la même quête, ils constituent tous les deux, un formidable duo des Seigneurs de la Route, comparable à un certain point, au majestueux panoramique des hautes cimes.

A l'hôtel Garabaud, je savourais royalement la douche suivie d'une sieste. J'appréciais le radiateur électrique et le silence. C'était la première fois que je passais les 28

Départ du Canal du Midi

derniers kilomètres d'un brevet en ligne de 150 kilomètres, dans des conditions aussi extra, aussi cool. Ca n'a pas de mot. N'étant plus mobilisé, votre corps vous remercie. Vous n'avez plus d'âme, jusqu'à ce que vous visionniez les besoins bienfaiteurs d'une prochaine sortie. Comme drogué, j'imagine, vous vous laissez aller, sans vous poser de questions : quand, comment, après. Dormir, ne plus voir le temps défilier, ne plus savoir où l'on est, combien de kilomètres ont été faits, quand sera le prochain arrêt !

Si je ne roupillais pas comme un loir, ces deux heures me permirent de récupérer à ma guise. A 16h00, déjà, je suis réveillé. En un coup de volant, Albert nous récupère, Bernard et moi. Le peloton se montre. Nous montons l'escalier conduisant à la salle municipale de Saverdun, au 1^{er} étage. Les Personnalités de la Ville, du Conseil Régional et du Conseil Général, debout, alignés derrière les tables soigneusement arrangées pour la remise des récompenses, attendent les téméraires marcheurs. Ils attachent visiblement, extrêmement d'importance à ce que viennent de réaliser, en trente heures, ces amateurs du sport. De simples êtres humains qui ne rechignent pas devant les difficultés. Une minute de silence est observée en souvenir de Charles Bouchard. Sa Présidence de l'Union des Audax Français, de 1991 à 2004, restera à jamais, gravée dans les mémoires, pour ses qualités humanitaires et tout ce qu'il a apporté à notre mouvement. Il devait nous quitter le 9 février 2013. Bouillonnant d'invention, sachant comme personne donner du relief et une âme aux choses, à peu près tout concilier, Jean décerne les brevets et distribue des cadeaux aux cinquante participants. Il a tout prévu dans les moindres détails et le temps court avec l'énergie et le désir de rendre ces instants toujours meilleurs.

Au cours de ce beau brevet, leur gentillesse naturelle a été constante. Le lundi matin, Albert, avec Jean et Nicolas, nous raccompagnaient à la gare. On n'aurait pas dit qu'ils avaient



Albert et Jean

mené une vie trépidante le week-end, les jours et les mois précédents. S'impliquer à fond fait partie de leurs priorités. Ils semblaient infatigables. En raison d'un mouvement de grève, aucun train ne partait. Le temps nous pressait. Là encore, Albert revêtit sa cape de sauveur. Il nous conduisit à Auterive, à vingt huit kilomètres. 25 mn plus tard, confortablement assis, nous roucouillions dans l'autocar à destination de Toulouse, eu de justesse.

« René, si tu viens, on s'occupera de toi ». Ils ne pouvaient pas mieux dire !!! Je les remercie sincèrement de l'attention toute particulière qu'ils portèrent à ma modeste carcasse. La remise d'une coupe en hommage à Charles, en tant que le plus ancien de l'U.A.F. à cette Assemblée, m'a énormément touché.

A Saverdun, amis Jean et Albert et bénévoles, amis marcheurs, la chaleur est dans les cœurs. La volonté de réussir et de faire plaisir, fougueuse.

En 2015, aura lieu un vingt heures.

René VASSEUR

Après quelques années d'arrêt, le brevet Audax des 25 km de Belle-Ile en mer est de retour...

Lancé pour la première fois par Christian en 1976, ce traditionnel brevet de 25 km marche est de retour sur l'île bien nommée. Pour certains qui liront cet article, cela leur rappellera de bons souvenirs tant l'ambiance et le parcours font de cette marche un brevet fort sympathique de vacances. A l'occasion de certaines éditions, nous étions jusqu'à plus de 130 marcheurs ! Pour celles et ceux qui ne connaissent pas cette île du Morbihan située à 45 minutes de bateau de Quiberon, c'est l'occasion rêvée de la découvrir en partie.



1996

Après 30 années consécutives de réalisation suivie d'une pose depuis 2007, ce brevet reprend de la vigueur. Nous vous invitons à vous y rendre afin de partager un bon moment ensemble sur des chemins côtiers et agricoles. Je vous en rappelle la date : **dimanche 28 juillet**. Les inscriptions se font 30 minutes avant le départ qui a lieu à 09 heures, départ situé au débarcadère du bateau qui assure la liaison entre Quiberon et Le Palais. Pour ceux qui souhaitent arriver la veille et en profiter pour séjourner plus longtemps sur l'île, je reste à votre disposition pour tous renseignements.

Christian Krier mail : aabi@wanadoo.fr



2007

Guerville grandit par son 25 heures les 16 et 17 mars 2013

Cette fois encore, G.M.P. se défonce. Il donne tout. Il est regrettable que personne n'écrive. Je ne l'avais pas prévu. Pourtant, ce brevet excitant, organisé et mené au rythme pur de l'audax mérite d'être publié.

Mené de mains de Maître par Patrick Makowski, il réunit 82 participants venant de seize clubs, jusqu'à Brin-sur-Seille en Meurthe-et-Moselle. La répartition est la suivante : 38 personnes sur 125 km, 6 sur 100 km, 15 sur 75 km, 23 sur 50 et 25 km. Un record !

Dans le Mantois, en Ile-de-France, les côtes ne badinent pas avec ceux qui s'aventurent à les conquérir. Les grandes pointures, en recherche de difficultés, auront néanmoins raté la lutte au corps avec celles de La Plagne et du Mateau à 15%. Pour des raisons préfectorales, les boucles durent être reconstituées à la dernière heure.

De plus en plus de sportifs, d'un état d'esprit idéal viennent découvrir l'audax. Certains ont un passé déjà émaillé de coups d'éclat. 25 heures d'efforts, la nuit blanche, 1300 mètres de dénivelés, ils ne seront absolument pas déçus. Après un 50 km, en effet, il n'est pas rare qu'ils se portent rapidement sur du long, de l'endurance, du sensationnel !

Ce week-end, accomplissent ainsi leur première grande distance : 125 km : Marchetti Francesca, Waterkeyn Jean-Pierre (Alj Limay), marchant au premier rang en permanence ; Chavastel Françoise et Jean, descendus au pas de course de l'Himalaya. 75 km : Hallereau Michel des 100 Bornards ; Lannoy Aurélie, descendante directe de Jacques qui organise le 100 km du Ventoux U.A.F fin juin ; Michel Hallereau des 100 Bornards. La Collégiale Notre-Dame, des maisons du quartier ancien de Mantes-la-Jolie sont entrevues à plusieurs reprises. Cette église nous irrigue de sa belle

architecture représentative des XI^{ème} et XII^{ème} siècle.

Nos jambes devenues un peu moins lestes et marchant autant avec la tête, nous portons au profond de la nuit. L'esprit libre les conversations s'allongent, se dissimulent, ressurgissent, divaguent ...

Tout au long de cette parfaite épreuve d'endurance, dans son domaine, Patrick a une volonté d'enfer. Il déborde de générosité à notre égard bien que son genou le fasse atrocement souffrir. Comme si de rien n'était, il endure la souffrance et nous avons mal pour lui. Un grand coup de chapeau à notre sympathique Ami, « un combattif guerrier », ainsi qu'aux personnes de l'intendance qui nous approvi-

sionnèrent régulièrement, toujours avec le sourire et beaucoup de gentillesse. On ne vantera jamais assez les mérites de ceux qui s'investissent pour donner du plaisir aux autres.

Les villes traversées sont Senneville, Boinville avec son église St-Martin du XI^{ème} siècle, Goussonville, Epône ... Dans le vaste espace rural du plateau de Jumeauville, le vent de 50 km/h transperce les pylônes électriques à haute tension, du métal noir imperturbable et incassable. Sur le libre Paris-Mantes de 54 kilomètres, rien que le fait de les apercevoir de très loin, le mental des marcheurs, étoiles filantes des premières heures, peut revirer au vert en une seconde. L'arrivée n'est plus qu'à une heure à peine. Lors de ces 25 heures, cela rend plus vivant !!! Ne l'étions-nous pas avant ?

A bientôt

René VASSEUR



25

LA REVUE



Nous faisons le maximum pour rendre cette revue attrayante. Je renouvelle ma demande concernant les articles que nous y insérons. Envoyez-nous des articles non seulement sur les brevets Audax auxquels vous avez participé mais aussi sur d'autres sujets à faire paraître vous semblant intéressants pour l'ensemble des abonnés. Il peut s'agir de réflexions, d'idées concernant nos activités, de photos insolites, etc.

Vous pouvez également nous contacter pour émettre vos souhaits. Cette revue est la votre et elle doit représenter ce que vous souhaitez.

Il en est de même pour faire vivre notre site.

Patrick Aguetant

Les Audax Nageurs

Dans le bain dès le début d'année



Bonjour à toutes et à tous,
Ce 2 Février 2013, l' U.A.F. organisait la première réunion Natation de l'année, œuvre de Jacques Remande et sa fille Anaïs.

Bien leur en a pris puisque douze vaillants nageurs prenaient le départ dont Patrick notre président, preuve s'il en était besoin, de l'intérêt porté par le CD à chaque discipline.

Seize brevets ont été réalisés.

Quatre Aigles de Bronze

Jacques ARNAULT

Maxime COURDAVAULT

Jean-François DESPLATS

Robin MAJOREL

Le premier Aigle d'Or de l'année

Konrad RENARD

Événement qui a son importance ; plusieurs petits nouveaux avec Jérôme MECHET (tous de futurs Grands) ; ça fait plaisir de voir une continuité se profiler .

Merci à tous pour cette belle rencontre ; on en redemande, n'oubliez pas notre défi 2013 et après.

Toutes et tous concernés, à quand la parité ! Mesdames vous êtes attendues.

Petit rappel ce 30 Mars 18 heures, piscine Capfl'o a Flers ; 1, 2, 3, 4 et 6 km Vikings Flériens avec le fameux Brevet marquant le Centenaire.

Il a été remis lors de cette manifestation un Aigle d'Or acquis en 2012 à Peter SIMOENS (notre photo)



Amicales Salutations Sportives.
Henry GENISSEL et Marcel LEGALLE

NAT' AUDAX 2013

N'te prends pas la tête, Saint D'nis.

La Baleine nous attend ce 2 fev.

Ils sont douze à vouloir le faire.

De croquer la baleine, il n'en est pas question.

Marcel nous l'a dit: «Nagez mes amis!».

Un gars se blessa sur un clou.

Maudit pied saigna et prit du mou.

Maxime-Robin de Chartres clamèrent leur jeunesse,

Fidèle depuis trente ans, Dominique des Loges sa sagesse.

De son hublot embué,

Jacques chercha son adorée.

Françoise papota, point ne se mouilla.

Anaïs mit Patrick à l'eau, sortit mouillé et nous aida,

Promis de revenir l'an prochain sur un kilomètre réussi.

Peter d'Ypres, trois heures durant,

D'un aigle d'or souriant,

A Konrad, je le remis.

Saluons Christian Krier d'avoir permis l'essor de cette discipline centenaire.

Merci à la Mairie de St Denis de part son accord, pérennise le mouvement.

Léon de MONTREUIL à quai

Concentration des Audax au Mont-Ventoux

Du 29 juin au 2 juillet 2013 à Bédoin

Présentation du "Gaulois" par Jacques Lannoy

Il y a trente ans, Pierre Kraemer dit « *Le Gaulois* », rapport à ses célèbres moustaches, disparaissait en essayant de franchir une dernière fois le Mont-Ventoux. En effet ce grand capitaine de route Audax, diminué par des ennuis de santé, n'était plus que l'ombre de lui-même mais son amour propre lui dicta d'aller affronter encore une fois le géant de Provence. Malheureusement à cette époque, 1983, Pâques était tôt en saison et le Ventoux encore enneigé, du moins à partir du Chalet Reynard. Bravant l'interdiction de continuer il passa outre et fut pris par la neige et le froid qui devait être glacial à cette altitude. Ce sont des militaires qui retrouvèrent son corps gelé à côté de son vélo. Le monde cyclo et les Audax furent frappés de stupeur car le Gaulois était un personnage haut en couleur et très populaire dans notre milieu. Je fis sa connaissance en 1965 à la semaine fédérale du Puy en Velay alors qu'à l'époque je faisais parti du Touring Club de France, société désormais disparue. Je lui fis part de mes projets de vouloir effectuer Paris-Brest-Paris l'année suivante, en 1966. Il me dit que, sans sous-estimer le TCF, je serais mieux chez les Audax pour préparer cette mythique épreuve. Dans ces années-là j'avais une vingtaine d'années et c'est ainsi que le premier janvier 1966 j'entrais à l'UAF pour y faire un long chemin et côtoyer le Gaulois qui me mit le pied à l'étrier pour m'apprendre tous les rudiments de la randonnée cyclo au long cours et m'initier à l'art du capitaine c'est-à-dire mener les brevets Audax. Il me fit aussi découvrir la marche Audax et d'autres comme Paris-Mantes. Il faisait partie de l'équipe dirigeante de l'association et quelques années plus tard je lui succédais à la tête des Audax cyclistes.

Il fut un très grand randonneur (un PBP randonneur en 50 heures) et également un très bon marcheur (Paris-Mantes

en 6h30). Sportif accompli il tâta avec succès toutes les disciplines Audax. Aigle d'Or cycliste n°15 et Aigle d'Or marcheur n°9 c'est dire qu'il fit partie des pionniers. Egalement Audax complet n°12 et super Audax complet (en résumé Aigle d'Or dans toutes les disciplines) n°4.

Suite à sa disparition l'Union décida de faire ériger une stèle au Mont-Ventoux, inaugurée en 1986 au cours d'un brevet de 720 km (Paris-Valence-Le Mont Ventoux) et c'est ainsi que tous les dix ans l'Union organise parallèlement un brevet cycliste de 1000 km et un brevet marcheur de 100 km afin de lui rendre un hommage bien mérité.

Voilà pourquoi cette année les Audax vous proposent des brevets cyclo, marche et natation du 29 juin au 2 juillet

Déroulement de la concentration :

Les activités commenceront par un brevet de 100 km dont le départ sera donné le samedi 29 juin à 15h30 depuis le centre « Les Florans » à Bédoin (Vaucluse). Une première boucle de 25 km nous ramènera au centre pour dîner puis une seconde nous emmènera au pied du géant de Provence en passant par les dentelles de Montmirail. Malaucène nous accueillera alors pour attaquer la montée vers 3h30. Le jour se lèvera dans la montée et s'il fait beau, à cette époque on ne devrait pas avoir de soucis, le spectacle sera féérique. Plusieurs arrêts jaloneront la montée. Un arrêt au sommet puis nous attaquerons la descente. Une pause devant la stèle au Gaulois avant de poursuivre jusqu'au Chalet-Reynard où le petit déjeuner nous sera servi. Ensuite il ne restera plus que la plongée sur Bédoin avant l'arrivée vers 12h15 aux Florans. Suivra une remise de récompenses ainsi qu'un apéritif d'honneur puis le repas en commun avec les cyclos pour les marcheurs l'ayant réservé.

Des ravitaillements intermédiaires seront offerts et du chaud





pendant les pauses nocturnes.

Pensez à prendre votre chasuble réfléchissante pour la partie nocturne qui sera réduite à sa plus simple expression car nous serons dans les nuits les courtes.

Pour tous renseignements contactez Jacques Lannoy au 06 85 03 99 67 ou jacqueslannoy@wanadoo.fr

A compter du dimanche matin 7h30 les cyclos s'élanceront vers Malaucène afin de gravir le Mont Ventoux en peloton, à allure raisonnable. A l'issue de la montée nous nous recueillerons quelques instants sur la stèle de Pierre Kraemer, avant d'effectuer une descente maîtrisée vers Bédoin où nous retrouverons nos amis marcheurs pour un repas pris en commun et ainsi se sera l'occasion d'échanger nos expériences. Les cyclos repartiront rapidement afin d'effectuer les derniers kilomètres nécessaires pour atteindre nos 100 km, nous rendrons ainsi visite aux Demoiselles de Montmirail.

A l'issue de cette journée et afin de fêter le centenaire des premiers brevets Audax natation, nous aurons la possibilité de vous proposer des brevets de natation organisés par notre tandem Henri Génissel / Marcel Legalle.

Attention pas forcément une réunion de natation pure et dure, mais avant tout celle de la convivialité ; une réunion ou les dévoreurs de longueurs auront gardé quelques forces et s'aligneront sur la distance de leur choix.

Mais aussi une réunion où les aquaphobes pourraient lorgner du côté du pédiluve avec entre les deux peut être un brevet initiation de 500 mètres (à l'étude) sachant que deux bassins se trouvent à proximité.

Bref une réunion où chacun pourrait se découvrir face aux autres disciplines, pour un peu que le soleil s'invite, nous serons dans le cadre d'une mini thérapie pour retour en forme à la maison ou avant les vacances.

Qu'en pensez-vous ! N'hésitez pas à envoyer vos suggestions, vos idées sur le sujet ; une réelle concertation est profitable à tous natation@audax-uaf.com

N'oubliez pas, nageur ou non de glisser le maillot de bain au fond du sac pour ce moment de rencontre entre disciplines.

Pour certains marcheurs un nouveau défi les attend, à l'issue de cette journée du dimanche. Il faudra enchaîner après une nuit salvatrice par un brevet cyclo de 400 km digne des performances de Pierre Kraemer qui sera effectué dans les délais habituels de l'homologation d'un 400 km.

Nous commencerons par une boucle de 210 km qui nous amènera au Nord du Mont Ventoux à Montbrun-les-Bains puis nous irons contourner la Montagne de Lure avant de revenir à Bédoin. Après le dîner nous irons visiter la

plaine viticole et notamment nous traverseront les célèbres crus de la Vallée du Rhône tels que Vacqueiras, Cairanne et Rasteau.

Retour à Bédoin pour une pause bienvenue, sommeil réparateur exprès et retour sur le vélo dès 5 heures pour une visite des Gorges de La Nesque au lever du soleil. Le spectacle s'annonce splendide si la météo le permet. Rassurez vous notre Président a commandé le beau temps.

Une dernière boucle nous ramènera pour la fin du brevet à Bédoin pour un dernier moment de convivialité autour d'un repas pris en commun.

Pour les marcheurs et ou accompagnants qui désireraient rester après le brevet de marche de 100 km; des activités sont planifiées le lundi et le mardi, telles que marche de 25 km, brevets de natation.

La fin des activités de notre concentration est prévue le 2 juillet à l'issue du déjeuner.

Pour tous renseignements complémentaires et réservations (à effectuer avant fin avril) veuillez contacter Jean-Michel Vincelot au 06 07 36 89 38 ou par courriel : vpcyclo@audax-uaf.com

JM VINCELOT / J LANNOY / M LEGALLE



UNION DES AUDAX FRANÇAIS

Brevets cyclos Mont Ventoux

Du 29 juin au 2 juillet 2013

Accueil à partir de 18h 30, le 29 juin

Village Vacances Les Florans, 84410 BEDOIN

pas d'inscriptions sur place.

Bulletin d'inscription club ou individuel

Nom(s)	Prénom(s)	Année de naissance	Sexe (H/D)	N° de licence	Club	Sociétaire UAF 260C Licencié 260C Non licencié 270 C

Total = ...

Adresse (club ou individuel) :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail éventuel :

Nom du club :

Fédération :

N° Fédéral du club (si FFCT) :

Inscriptions : 260 € par participant sociétaire de l'UAF, **260 €** par participant licencié (FFCT, FSGT, UFOLEP...), **270 €** pour les non licenciés, à régler par chèque joint à l'ordre de : Union des Audax Français comprenant la carte de route et son homologation, le séjour en pension complète à compter du samedi 29 juin au soir et jusqu'au déjeuner du 2 juillet inclus, l'assurance, 1 véhicule de sécurité.

Transport d'un sac léger 3 Kg maxi.

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception du chèque
pas d'inscriptions sur place.

A faire parvenir avant le 27 avril 2013 à : Jean-Michel VINCELOT
7, impasse du Clos de la Gobelette - 77950 MAINCY
Tél : 06.07.36.89.38 E-mail : vpcyclo@audax-uaf.com



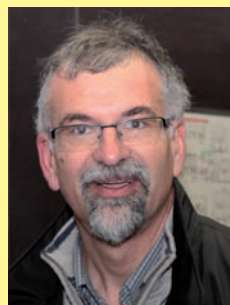
Le nouveau Comité directeur de l'UAF



Patrick AGUETTANT
Président



Alain CHALLANT
Secrétaire général



Jean-Michel VINCELOT
Vice-président Cyclo



Alain LAMMERS
Vice-président Marche



Marcel LEGALLE
Vice-président Natation



Serge RICHARD
Homologations Marche



Guy MAUREL
Communication
Secrétaire général adjoint



Daniel ROPERT
Délégué Sécurité



Gérald PAILLARD
Archives
Challenges
Aigle cyclo



Henri GENISSEL
Natation
Marche



Jean-Luc TREBERNE
Calendrier



Bernard EON
Marche
Organisation AG

Vos autres interlocuteurs hors CD



Jeanine LOUBIERE
Flèches
et Etoiles pédestres



Michel GUERARD
Homologations Cyclo
RP - Aiglons



Charly HERUBEL
Bonnetterie
Expéditions



Gérard MAURICE
Contact
Kayak et Ski de fond



Jacques TORGUE
Revue

La bonneterie et les médailles

Contact Bonneterie (uniquement) :
Charles Herubel - 5, résidence La Pommeraie
77230 Longperrier
Tél : 01.60.03.19.24 E-mail : charlyherubel@yahoo.fr

Pour les médailles, insignes, carnets d'homologation, etc.,
contacter les responsables

Bonneterie UAF

Maillot manches courtes UAF	44,00 €
Maillot manches longues UAF	45,00 €
Cuissard à bretelles UAF	45,00 €
Cuissard sans bretelles UAF	41,00 €
Cuissard long hiver à bretelles UAF	60,00 €

Nouveau Cuissard avec un fond en gel "Road
Performance" très confortable.

Avec bretelles :	57,00 €
Sans bretelles :	54,00 €
Socquettes "jaunes" UAF	5,00 €
T-shirt UAF	8,50 €
Gants cyclistes UAF	16,00 €
Gants longs UAF	30,00 €
Chasuble réfléchissante UAF	7,00 €
Sweet UAF	17,00 €

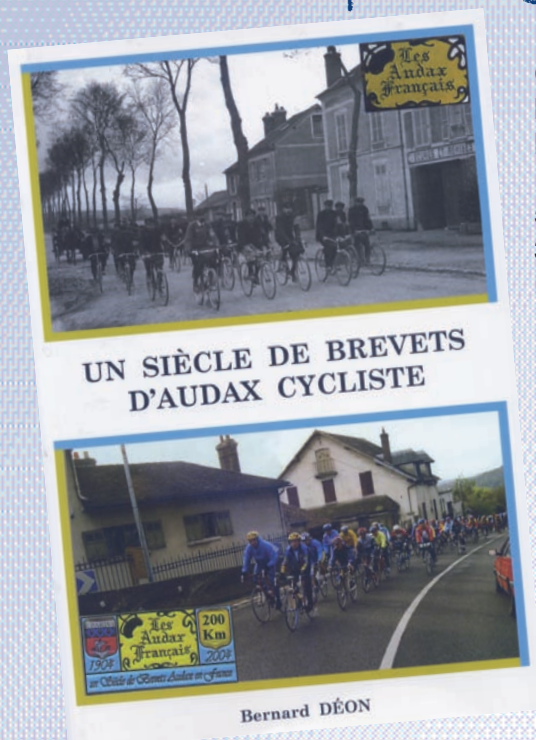
Médailles, carnets d'homologation, etc.

Médaille pour brevets toutes disciplines :	6,00 €	Diamètre 60 mm
Grande médaille toutes disciplines : Aigles de bronze, d'argent et d'or	30,00 €	
Grande médaille Flèche ou Etoile pédestre	30,00 €	
Grande médaille randonnée cycliste et randonnée permanente	30,00 €	
Insigne, toutes disciplines : Aigle de bronze, d'argent ou d'or	7,00 €	
Médaille coquille 1.000 km marche	6,10 €	
Homologation de Flèche ou Etoile marche	6,10 €	(par participant) 4,60 € à partir de 5
Homologation de randonnées permanentes cyclistes	7,60 €	par participant) 6,10 € à partir de 5
Carnet homologation Aigle pédestre	1,25 €	
Carnet homologation Coquille	1,25 €	

*De nouvelles médailles
sont disponibles*



Ce livre n'est pas obligatoire, il est juste indispensable !



Cet ouvrage monumental de Bernard DEON est la
bible des Audax, quelle que soit la discipline, car il est
la source de leur histoire commune. Et plus que centenaire !
Il se doit de figurer dans la bibliothèque de chacun.

560 pages, 2500 grammes, 260 photos noir et blanc,
32 pages hors texte en couleurs

Prix : 30 € + port

Commande à adresser à :

Patrick AGUETTANT - UAF

39, rue des Roses - 94520 Perigny-sur-Yerres

Tél : 06 09 47 90 70 - e-mail : president@audax-uaf.com

Visitez le site de l'UAF
www.audax-uaf.com

